CHAC infos ufil des mois



Mémento des praticiens de la maison de santé d'YTRAC

Dr Jacques GUIOT

Chirurgien-dentiste 04 71 48 12 76

Dr Philippe GUERIN

Pneumologue 04 71 47 86 11

Drs Martine CHERON et Lionel GUERQUIN

Médecins 04 71 47 74 80

Guillaume AUTIXIER

Pédicure - Podologue 04 71 62 45 64 06 58 02 24 46

Élisabeth CHOUAKI-LEYGNAC

Sage-femme 07 70 25 13 87

SCM BOUILLARD CHANUT et Associés

Masseurs-kinésithérapeutes-ostéopathes 04 71 47 74 86

Marlène MONTARNAL

Psychomotricienne 04 71 47 86 14

Marie DELHOSTAL

Psychanalyste 06 85 08 46 09

Sylvie DELBAERE-ROQUES et Pascal PERRIER

Infirmiers 04 71 47 72 34

Léonie CUVELIER

Diététicienne Nutritionniste 04 71 47 86 12

M-Christine VIGNOLLE

Orthophoniste 04 71 47 86 13





MONTAGE FINANCIER DE LA MAISON DE SANTE

Estimation coût de la construction par l'architecte (hors terrain, maîtrise d'œuvre et mission d'assistance)

750 000.00 € HT

SUBVENTIONS RECUEILLIES

 DETR
 216 290.00 €

 REGION
 200 000.00 €

 CONSEIL DEPARTEMENTAL
 133 500.00 €

 DOTATION MINISTERIELLE
 30 000.00 €

 FEADER
 31 302.09 €

 TOTAL
 611 092.09 €

SITUATION AU 18/12/2017

COUT GLOBAL DE LA CONSTRUCTION844 968.23 € HTmission d'assistance80 250.00 € HTmaîtrise d'œuvre62 680.00 € HTterrain50 000.00 € HT

% Subvention sur la construction 72.3%

COUT GLOBAL DU PROJET 1 037 898.23 € HT



Mesdames, Messieurs, Chers Ytracois,

Malgré la conjoncture défavorable qui persiste et nous oblige à rester vigilants, notre commune se donne les moyens d'apporter à chaque concitoyen les services de proximité indispensables à notre cadre de vie.

Nos deux pôles scolaires se sont transformés et ont su amorcer la courbe de la modernité et de la sécurité.

Aujourd'hui, chaque enfant de la commune est logé à la même enseigne et se voit traiter de la même manière.

Nous avons su aussi nous adapter aux besoins pédagogiques sans cesse en évolution et nous équiper des moyens les plus performants.

Forts de nos 353 élèves rassemblés, nous devenons force de proposition pour un bassin Ouest-agglo qui reste encore à construire.

En rodage durant le mois d'octobre notre maison de santé s'organise sûrement et continue de s'étoffer : un troisième médecin et un troisième kinésithérapeute devraient compléter un inventaire déjà riche de professionnels de santé.

Comme tout démarrage, quelques réglages restent encore à peaufiner mais les Ytracois ont déjà pu constater la qualité des services, la qualité des installations et le taux important d'occupation des lieux. Chacun devant trouver ses repères et s'habituer au fonctionnement.

Sans avoir eu beaucoup de temps pour souffler, notre micro-crèche commence à s'implanter sur son lieu d'existence.

Un projet innovant qui apportera aux jeunes familles Ytracoises une solution supplémentaire pour la garde des jeunes enfants en complémentarité des assistantes maternelles et de la qualité de leur travail reconnue de tous.

Nous avons prouvé par le passé notre capacité à respecter les délais, espérons que 2018 nous ouvrira les portes de cette micro-crèche.

Nous ne sommes pas pour autant absents dans les autres domaines :

Le réseau routier s'accroît et nous maintenons le rythme de nos travaux à raison de 200 000 € chaque année. Ce n'est pas rien, mais nous devons conserver cette cadence afin d'apporter une qualité supplémentaire à notre cadre de vie.

Notre équipe technique s'emploie à rendre accueillant notre environnement et recherche sans cesse des améliorations.

Je les remercie pour leur implication dans leur travail et pour l'image qu'ils véhiculent sur le territoire.

Le fleurissement s'enrichit de nouvelles techniques et apporte toujours un regain de fraîcheur à nos espaces.

Un beau projet d'aménagement containers se dessine en cette fin d'année, les effets pratiques et esthétiques devraient s'en faire sentir prochainement.

Le réseau d'électrification cher à Serge FAU se modernise et se transforme au fil du temps avec les nouvelles technologies, cela coûte cher mais est indispensable, obligatoire et générera des économies à terme.

Notre centre social n'est pas en reste et s'adapte toujours à son environnement. Pour les plus jeunes, les ados et les seniors, chacun y trouvant son compte et son bien-être.

Le milieu associatif, regroupé sous la forme d'un forum a démontré sa cohésion et ses savoir-faire. La richesse des activités proposées a su nous surprendre et prouve bien ainsi que la dynamique communale passe par les associations.

Le comité d'animation sous la houlette de deux présidents ambitieux et novateurs a séduit les ytracois. Sa réussite en 2017 lui procure beaucoup de compliments et lors de son assemblée générale en octobre, de nouveaux membres sont venus étoffer son équipe. C'est désormais une trentaine de personnes qui, jeunes ou expérimentées, vous proposeront le programme 2018.

La confiance est de mise, encourageons-les dans leur démarche.

Notre personnel communal soucieux de transmettre son savoir-faire aux plus jeunes suit des formations qualifiantes qui lui confèrent de nouvelles compétences.

La municipalité s'associe à ces démarches et se montre très satisfaite de voir son équipe acquérir toutes ces connaissances.

2018 doit nous permettre de basculer vers une ère nouvelle. « Penser aujourd'hui l'Ytrac de demain ».

Mes permanences le mercredi et le samedi avec les Ytracois me rappellent encore les manques et surtout les besoins importants auxquels nous devons penser.

La sécurité

Bon nombre de personnes s'inquiète à juste titre de la vitesse excessive et du nombre important de véhicules qui traversent Ytrac. Nous devons réagir à ce phénomène récurrent auquel chaque commune est de plus en plus confrontée.

Dès le printemps, associés à nos partenaires habituels (le Conseil départemental, la CABA, Enedis, le C.I.T. et la Colas) nous traiterons progressivement les axes routiers suivants :

- rue des Frères Pélissier au Bex,



Le mot du maire



- rue du Lac Pavin,
- avenue du Golf,
- avenue de la Paix,
- création de parking à Espinat,
- pose de radars pédagogiques.

Plusieurs procédés sont à l'étude, reste à définir le montant des travaux. La sécurité de nos concitoyens est essentielle et nous devons y veiller rapidement. Pour une démarche participative de la population, nous vous solliciterons sur chaque lieu d'intervention.

La fibre optique

Depuis la fin de l'année 2017, les 5 armoires qui doivent desservir la commune sont en place. Les responsables d'Orange ont tenu parole. Désormais, avec le partenariat de la Poste, un adressage va se mettre en place sur notre commune pour nous permettre de pouvoir bénéficier de la fibre.

Je vous demande mes chers concitoyens de réserver le meilleur accueil aux personnes de la Poste pour leur faciliter le travail. N'hésitez surtout pas à nous en faire part si vous avez un souci d'adresse.

La place commerciale

Un lieu de vie qu'il faut animer.

Aujourd'hui : une boulangerie, une pharmacie, une épicerie, un salon de coiffure.

Demain : un salon de coiffure moderne avec la création d'un emploi d'esthéticienne, une Agence Postale Communale boostée par son lieu d'implantation et sa modernité, des horaires d'ouverture plus larges; un bar-tabac avec journaux et jeux puis une place relookée dans sa configuration.

Le petit marché du dimanche matin viendra agrémenter ce lieu où les Ytracois auront plaisir à se retrouver.

Nos bâtiments

- l'ancien local infirmier deviendra le nouveau salon de coiffure.
- le salon de coiffure accueillera l'Agence Postale Communale,
- la salle des fêtes d'Ytrac pourrait se transformer en bar-tabac, journaux et jeux,
- la maison « Delrieu » : des projets sont à l'étude pour la création d'un parc public. Quant au bâtiment, un restaurant pourrait judicieusement y trouver sa place,
- le cabinet dentaire va devenir une extension du Relais Petit Enfance.
- le cabinet des kinés sera transformé en appartement.

Malgré les contraintes budgétaires, la cadence reste élevée et nous nous montrons ambitieux pour notre commune. Il faudra, mais nous en avons l'habitude, rassembler les aides potentielles pour confirmer nos ambitions.

Je voudrais en ce début d'année 2018 avec mon Conseil Municipal vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur familial tout en vous souhaitant la réussite que vous êtes en droit d'attendre pour vous et vos enfants.

Je n'oublie pas nos malades à qui je souhaite un prompt rétablissement.

2018 devra nous permettre tous ensemble de nous orienter vers une ère moderne qui sera, à n'en pas douter, un tremplin pour les nouvelles générations.

Bonne année à tous.

Votre Maire.

Roland CORNET et l'ensemble de son Conseil Municipal

Sommaire		
- Mot du maire 1	- Commission de sécurité	18
- Finances 3	- Projets de la commune	19
- Action sociale 4	- Communication	21
- Education enfance jeunesse6	- Environnement	22
- Centre socioculturel10	– Vie municipale	25
- Relais Petite Enfance 12	Associations	26
- Travaux13	– Tribune libre	50
- Urbanisme17	- Enclos Delrieu	52

Directeur de Publication: Roland CORNET

Crédits photos et textes : Mairie d'Ytrac - Service COM CABA - Droits réservés.

Impression : Albédia Aurillac - Tiré à 2 000 exemplaires - Février 2018





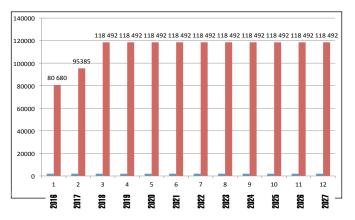
Les tableaux ci-dessous vous présentent l'évolution de la dette en capital et des échéances pour le budget général et le budget maison de santé et gendarmerie en date de novembre 2017. Vous constaterez une stabilité des chiffres et la maîtrise de l'endettement alors que la commune a réalisé des investissements et des travaux importants (maison de santé, réfection de l'école du Bex et de son environnement, sommes importantes mises sur l'entretien du réseau routier, équipement numérique pour les deux écoles, achat de matériel pour l'équipe technique). A noter également, le maintien des subventions aux associations.

L'inquiétude concernant les finances repose davantage sur le budget de fonctionnement à venir suite aux décisions nationales qui vont impacter directement les communes.

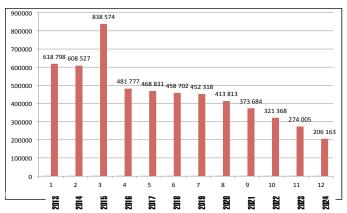
A savoir:

- l'incertitude sur le financement des TAP (temps d'activités périscolaires), la commune perçoit actuellement 90 Euros de la part de l'état par enfant scolarisé (environ 30 000 euros). Si cette participation de l'Etat devait disparaître, à terme, que ferait-on?

Montant des échéances gendarmerie et maison de santé novembre 2017



Annuités budget général montant des échéances novembre 2017



 Baisse des aides sur les emplois aidés et réduction de leur nombre (une dizaine d'emplois aidés sur la commune qui effectuent des tâches indispensables tant au niveau des écoles que de l'équipe technique). Doiton et peut-on les remplacer par des titulaires au risque de faire exploser la masse salariale et donc in fine les impôts ?

 L'incertitude sur le dossier de la suppression de la taxe d'habitation (qui représente environ un tiers de nos recettes), en principe compensée sur 2018, après...

Tout cela, avec les recommandations de l'Etat à maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Si nous laissons filer nos dépenses, notre capacité à investir se réduira d'autant et les projets futurs devront être repoussés. Toutes ces interrogations seront au cœur de notre réflexion lors de l'élaboration du budget 2018. Espérons que dans les mois qui viennent, les incertitudes seront levées dans un sens positif pour nos collectivités qui se trouvent toutes devant les mêmes difficultés. Il est difficile de faire des projets avec autant de questionnements. Si rien ne change dans l'intérêt des communes, des décisions difficiles pour la vie des concitoyens devront être prises.

Daniel FLORY *Adjoint aux finances*

Tableau amortissement de la dette – CAPITAL novembre 2017 gendarmerie et maison de santé

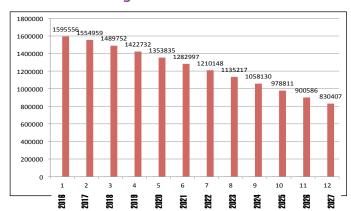
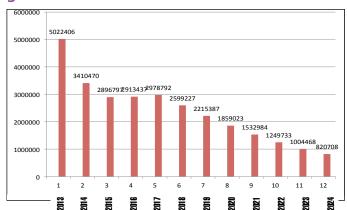


Tableau amortissement de la dette budget général – CAPITAL novembre 2017







urant l'année 2017, le Centre Communal d'Action Sociale a poursuivi ses actions de solidarité en direction des habitants, de lutte contre l'isolement et de renforcement du lien social en direction des seniors

Les aides financières individuelles : Le CCAS doté d'un règlement d'aide financière individuelle peut être sollicité pour différentes situations de difficulté au regard des ressources et de dettes. L'aide financière est facultative et subsidiaire et ne peut intervenir que si les différents dispositifs légaux et extra légaux ont été mobilisés. La demande est instruite par l'assistante sociale.

Au cours de cette année le CCAS a consacré près de 8 000,00 € aux aides financières individuelles.

Tarification solidaire des transports: le CCAS d'Ytrac instruit les dossiers des cartes de bus à tarification solidaire instaurée par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac. Une participation financière du CCAS est appliquée pour les usagers résidant sur la commune. Elle tient compte des revenus et de la composition du foyer et permet d'acquérir une carte à prix réduit. Les Ytracois se sont pleinement saisis de ce dispositif qui constitue un poste de dépenses à forte croissance de notre budget.

Le partenariat entre le CCAS et le Centre Socioculturel à la Croisée des Autres :

Le CCAS a reconduit le versement d'une subvention au Centre Socioculturel de 1 880 € pour soutenir l'accès des Ytracois, en fonction de leur quotient familial, aux activités du Centre Socioculturel par une réduction de leur participation financière.

Le CCAS est également partenaire du Centre socioculturel dans son action de lutte contre l'isolement et le renforcement du lien social en faveur des seniors. Un concours financier de 1 650 € pour les activités seniors a ainsi été apporté en 2017 pour soutenir l'action du groupe de visiteurs bénévoles et l'organisation des sorties au marché d'Aurillac le mercredi et le samedi.

Les visites « veille-prévention » assurées par le facteur et prises en charge financièrement par le CCAS ont été reconduites par renouvellements successifs de 3 mois de la convention avec La Poste. Une enquête bilan réalisée auprès des 12 bénéficiaires a permis de mesurer toute leur satisfaction. Une réflexion est ouverte avec le Centre Socioculturel pour examiner un partenariat avec le concours des bénévoles visiteurs sur ce volet de la veille prévention.

Toute personne qui souhaiterait bénéficier de ce service est invitée à se renseigner en mairie et à formuler une demande à l'attention de Monsieur le Président du CCAS.

Noël avec nos aînés

Le traditionnel repas de Noël auquel sont conviés les Ytracoises et Ytracois à partir de 70 ans a réuni 154 personnes le samedi 9 décembre au Foyer du Bex pour un moment convivial autour d'un repas de fête préparé par Monsieur SERVANT Traiteur. M. Roland CORNET Maire, entouré des élus, a accueilli les convives et présenté les différents projets de la commune. L'animation proposée au cours de ce repas a permis la découverte du spectacle d'un duo d'artistes transformistes « Les Talons résille ». De l'avis de tous, ce spectacle, a été une très belle surprise et un très agréable moment apprécié par chacun. « Un cocktail de plumes, de strass, de paillettes, de ressemblances et d'humour à consommer sans modération !!! »



Les chèques cadeaux d'une valeur de 25 €, à utiliser auprès des commerçants Ytracois, ont été remis à ceux qui n'ont pu être présents.

Les Elus et membres du CCAS sont allés à la rencontre des résidents et du personnel de l'EHPAD La Forêt. Accueillis autour d'un vin d'honneur par la musique et les danses de l'association ytracoise Dynamic Danse, cette visite a permis de partager un moment chaleureux et festif. Des chocolats ont été offerts par le CCAS.

Permanences de l'Assistante Sociale du Conseil Départemental : des changements à compter du 15 janvier 2018

Les permanences sont étendues et auront lieu chaque semaine – le jeudi matin – sur rendezvous. Elles seront assurées par Madame Nathalie GARDES. Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune. Contact au 04 71 46 99 63.

Madame Isabelle FILIQUIER interviendra en effet sur un nouveau secteur. Nous la remercions pour le soutien apporté aux Ytracois qui ont fait appel à elle.

Retour sur... une conférence pour se prémunir contre les vols et agressions

Les seniors sont une cible privilégiée des cambrioleurs. La gendarmerie le sait et organise donc régulièrement des réunions d'information et de prévention à leur intention.

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Ytrac a répondu favorablement à la proposition du Groupement de Gendarmerie du Cantal pour organiser une conférence prévention qui s'est tenue le mardi 14 novembre à la Mairie d'Ytrac. Animée par l'Adjudant-Chef Patrice ESTOUP et le Brigadier Baptiste THOMAS de la Brigade de Laroquebrou, elle a réuni près de 80 personnes.

Au menu de cet après-midi, des conseils pour apprendre à mieux se protéger contre les cambriolages bien sûr, mais aussi contre les vols à la tire, les escroqueries, les fraudes et les démarchages abusifs.

Les gendarmes de votre brigade sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur signaler des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous guider. En cas d'urgence composez le 17.



Cet échange convivial a contribué à créer du lien avec la Gendarmerie et a permis de rappeler à tous que « le principal ennemi des voleurs c'est d'abord la prudence, la vigilance et le bon sens! »

Permanences de l'Adjointe en charge de l'action sociale et de la solidarité, le samedi matin de 10 h à 12 h sur RDV.

Bernadette GINEZ

Adjointe de l'action sociale et de la solidarité



LA VRAIE VIE S'ASSURE ICI

VOS AGENCES A AURILLAC

> 11 avenue Gambetta> rue Jean de Bonnefon

N°Cristal 0 969 320 319

Retrouvez-nous sur groupama.fr



Groupama d'Oc - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Oc



- Industrie & Infrastructure
- Inspection et Vérification en service- Industrie

Village Entreprises 14 avenue du Garric 15000 AURILLAC -Tel: 04 71 63 89 30

www.bureauveritas.fr







Rentrée des classes

a rentrée des classes 2017/2018 s'est déroulée dans de bonnes conditions avec un nombre d'élèves en **constante augmentation**, notamment sur l'Ecole des Volcans d'Auvergne qui gagne 11 élèves supplémentaires.

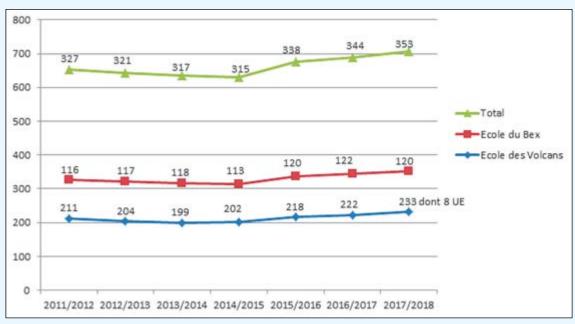
Saluons l'arrivée d'un nouveau Directeur à l'Ecole des Volcans en la personne de Monsieur Guillaume GUALANDI à qui nous souhaitons la bienvenue.

L'équipement des classes en vidéo projecteurs et tableaux blancs interactifs est terminé. Toutes les classes primaires sont équipées. La dernière tranche de ce projet numérique se terminera par l'acquisition en 2018 de 5 classes mobiles de 10 tablettes chacune.



Exemple de classe mobile

Evolution des effectifs scolaires à Ytrac de 2011 à 2018



YTRAC garde le rythme

près recueil des avis des différents acteurs éducatifs et au vu de la satisfaction générée par l'actuelle organisation des temps scolaires et périscolaires, il a été décidé de maintenir la semaine de 4 jours et demi sur les deux écoles de la Commune d'Ytrac.

Ce choix est en cohérence avec la décision des différentes communes de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) et nous semble le plus favorable aux apprentissages scolaires et à l'épanouissement de nos enfants.





Ça roule pour l'U.E.!

Unité d'Enseignement Maternelle Autisme d'YTRAC a fait sa quatrième rentrée au mois de septembre 2017. Et cette année, c'est un effectif au grand complet : 5 garçons et 3 filles de trois à six ans.

Quant aux trois garçons qui avaient inauguré la structure en septembre 2014, ils ont quitté le dispositif après avoir fait d'énormes progrès.

Deux d'entre eux ont même rejoint le milieu ordinaire (c'est-à-dire leur école de secteur), accompagnés par une Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) et par le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD). Ils ont fait leur rentrée au Cours Préparatoire cette année! Les nouvelles sont bonnes. Ils suivent une scolarité épanouissante et participent à toutes les activités de leur école respective.

A YTRAC, les nouveaux arrivants ont trouvé leurs marques. Ils ont été, comme toujours, bien accueillis par tous, enfants et adultes, et ont déjà fait beaucoup de progrès. L'équipe éducative, qui a été en partie renouvelée, s'est soudée autour des nouveaux projets et des nouveaux

défis à relever pour conduire ces enfants vers la scolarité ordinaire.

Comme chaque année, c'est avec leurs camarades des classes de maternelle que les enfants de l'UE vont découvrir la vie d'élève, mais aussi avec l'aide des grands du primaire, des enseignants, du personnel de l'école, de l'Association des Parents d'Elèves et de la Mairie d'YTRAC.

Encore une belle année, pleine d'enseignements et d'émotions en perspective!

Sophie RUMIN-COUDERC Responsable U.E.





Nouveau look des espaces adultes et enfants.

but 2017, Sophie BAYOUT succédait à Mme BONHOMME à la Médiathèque municipale.

Passionnée de littérature et convaincue de l'importance de la lecture, elle aime partager et transmettre son goût pour les livres.

De son expérience en librairie, elle a gardé le plaisir de suivre au plus près l'actualité littéraire et de faire découvrir les nouveautés qui font les grands titres des médias aux rentrées de septembre et de janvier.

Pour mieux accueillir les lecteurs, Sophie a commencé par quelques touches de couleurs : nouveau mobilier, tapis, nouveaux espaces. Sa principale tâche est l'informatisation des collections pour être au diapason des autres médiathèques du réseau de la Commu-

nauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) : la médiathèque communautaire à Aurillac ainsi que celles d'Arpajon-sur-Cère, Jussac, Naucelles et Saint-Paul-des-Landes.

Fonctionnement

La Médiathèque d'Ytrac est un espace public ouvert à tous. Depuis le 1^{er} septembre, les adhérents possèdent une carte de lecteur personnelle aux couleurs d'Ytrac. L'inscription est gratuite. L'adhérent peut emprunter simultanément 5 livres, 2 DVD, 2 CD, 1 cd-rom et 1 magazine, pour une durée de 28 jours renouvelable 20 jours sur demande (exception faite pour les nouveautés des grandes rentrées littéraires).

Le catalogue et le règlement de la Médiathèque d'Ytrac sont consultables en ligne sur le site de la Commune.









Heures d'ouverture au public (tél. 04 71 47 77 06)

Mardi	10 h 00 – 12 h 00	Manhail
Mercredi	13 h 30 – 18 h 00	
Jeudi	15 h 30 – 17 h 00	
Vendredi	13 h 30 – 18 h 00	V
Samedi	10 h 00 – 12 h 00	14 h 00 – 17 h 00

(L'accueil des classes, des bébés du Relais Petite Enfance et des publics empêchés se fait sur des temps réservés).





- Exposition sur la bande dessinée, en lien avec le Festival BD du Bassin d'Aurillac : « Petit poilu » et « Journal de Spirou » du 21 février au 6 mars
- Festival départemental de lectures « Par Monts et par Mots » en mars
- « 16^e Salon Départemental du livre et de l'illustration jeunesse »

Visite des auteurs dans les classes et ateliers pédagogiques le vendredi 1^{er} juin. Salon le 2 juin Place de Monterblanc.

Invitée d'honneur : **Mélanie RUTTEN**, illustratrice et auteure belge.

Exposition du 21 mai au 17 juin.

- « Partir en Livre », la grande fête nationale du livre pour la jeunesse en juillet.
- « la Rentrée Littéraire » courant octobre.



La Médiathèque accueille également les enfants du Centre Socioculturel pendant les vacances scolaires et participe à la Fête du Relais Petite Enfance, pour des visites et des lectures.

En projet : des rendez-vous « on lit, on partage » le samedi après-midi...

Dominique LAVIGNE *Adjointe Education Enfance Jeunesse*





NOTRE SAVOIR-FAIRE **AU SERVICE DES PARTICULIERS**





EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

Avec son offre dédiée Colas & Vous, Colas met son savoir-faire au service des particuliers souhaitant aménager et embellir leurs espaces extérieurs :

Allées de jardin, allées de garage, aménagement de cours, emplacements de stationnement, terrasses, aires de jeux, ects.



RHÔNE-ALPES AUVERGNE

www.colasetvous.fr

0 805 210 805

Service & appel gratuits

Agence d'AURILLAC

11 avenue du Garric

ZAC de Baradel

15000 AURILLAC

Tél. 04 71 45 63 80



En 2017, le centre socioculturel « A la Croisée des Autres » assoit le fonctionnement de l'ALSH intercommunal pour les familles des cinq communes, développe son Action à destination des aînés, sensibilise les ados du territoire à l'engagement citoyens et s'oriente vers le portage du projet petite enfance du territoire par délégation de la mairie d'Ytrac.

Le centre socioculturel a reçu en 2017 son nouvel agrément « Centre social » pour 4 ans par la CAF du Cantal

Il est une structure de proximité pour tous les usagers du territoire et s'adresse donc à un territoire de près de 8 300 habitants dès 2017. Son statut juridique est associatif; mais il est une association différente des autres par cet agrément, qui lui confère une légitimité d'intervention dans ses missions sur la base d'un « projet social ». Ce projet social a été travaillé et concerté avec les habitants qui participent à la vie du centre socioculturel, ont répondu à des questionnaires, ont fréquenté le centre socioculturel pour une activité, l'ALSH, les ateliers ; etc. les élus du territoire et les partenaires, pour tracer la feuille de route sur 2017-2020. Le projet social se situe à l'**ARTICULATION** entre la commande publique et les besoins des habitants. L'ENJEU pour TOUT centre social est de s'ADAPTER à la configuration d'un TERRITOIRE. Celui du centre socioculturel « A la Croisée des Autres », désigné comme « l'OUEST-AGGLO » par la CAF du Cantal, regroupe 5 communes. Il est particulièrement étendu, ce qui, en l'occurrence, demande de la **CONCER-**TATION, COORDINATION, CONFIANCE entre le centre socioculturel et les communes partenaires. **TOUT** centre social ou socioculturel devient in fine, un ESPACE **D'ECHANGES** entre les habitants du territoire et les élus.

Dépassant la FONCTION d'organisateur de SERVICES et d'ACTIVITES, LE CENTRE SOCIAL RURAL est un des acteurs majeurs du DEVELOPPEMENT SOCIAL DE TERRITOIRE. Pour cela, il se définit comme un LIEU OUVERT de RENCONTRES et d'INITIATIVES, il coordonne des services et des activités émergeant de la CONCERTATION LOCALE. Sans oublier qu'il est APOLITIQUE.

Une convention d'engagement pluri-partenariale et pluriannuelle entre les cinq communes et le centre socio-culturel a été signée en janvier 2017 pour la même durée de quatre ans, actant le partenariat des cinq communes (Ytrac, Ayrens, Lacapelle-Viescamp, St-Paul-des-Landes et Sansac-de-Marmiesse) et du centre socioculturel sur l'animation sociale globale du territoire ouest-agglo.



Signature de la convention entre les mairies et le centre socioculturel.

Pour 2017-2020, le centre socioculturel se fixe les grandes lignes suivantes :

- poursuivre une COHERENCE TERRITORIALE D'ANIMATION SOCIALE GLOBALE
- répondre à un des enjeux des TERRITOIRES RURAUX : PROPOSER DES SERVICES DE PROXIMITE EQUIVALENTS AUX HABITANTS à l'échelle des 5 communes partenaires du BEBE au SENIOR.
- favoriser l'ANCRAGE DES FAMILLES et LEUR PARTICIPA-TION A LA VIE DE CE TERRITOIRE
- pour VALORISER ET MUTUALISER DES RESSOURCES (espace-équipement) DE CHACUNE DES COMMUNES et donc une ATTRACTIVITE DES COMMUNES.

QUELQUES éléments marquants ENFANCE-JEUNESSE

Un nouvel élan, une nouvelle **DYNAMIQUE DE TERRITOIRE** avec les cinq collectivités du territoire est enclenché dans une perspective de « projet global de territoire » intercommunal sur la question de l' enfance et jeunesse. Des loisirs pour tous, des découvertes sportives, culturelles, des séjours des actions de sensibilisation et de prévention ont eu lieu tout au long de l'année.



Les ados ont randonné pour l'UNICEF.

A la Croisée des Aînés... à Ytrac et Ayrens

Le Centre Socioculturel poursuit les actions enclenchées en 2016 et innove pour ses aînés pour « Bien Vivre » à Ytrac et Ayrens, concrétisation d' un travail de concertation avec la municipalité d'Ytrac, son CCAS et la mairie d'Ayrens par la mise en œuvre d'un secteur seniors de proximité. Du lundi au vendredi toute l'année, le centre socioculturel est à l'écoute des besoins des familles et des aînés. Des moments de solitude, envie de voir du monde, de partager avec d'autres, aller faire les courses, envie de faire une sortie pour découvrir les alentours, manger avec quelqu'un le mercredi midi, participer à un atelier de loisirs créatifs, de cuisine, généalogie, assister à la diffusion d'un film : tout cela est désormais possible à Ytrac et Ayrens. Le

Centre socioculturel



centre socioculturel informe, oriente et peut accompagner les personnes en demande vers les professionnels et partenaires médico-sociaux correspondants (CCAS, Conseil Départemental, UDAF, CLIC, EHPAD, associations d'aide à domicile, medecins,



En attendant le repas, le mercredi midi...

infirmiers...). D'autre part, le centre socioculturel anime des actions créatrices de lien social, et d'accompagnement de la mobilité pour « bien vieillir » : visites à domicile par une équipe de 14 bénévoles, sorties collectives aux commissions en mini-bus, séances de cinéma et cafés-découvertes à Ayrens ouverts aussi aux Ytracois (covoiturage possible, transport en minibus)!

Familles et intergénération

De nombreuses actions, ateliers et sorties à destination des familles ont marqué 2017 : Puy du Fou, Ronde des couleurs à « Ytrac sur mer », parc animalier, foire bio, spectacle sur glace, écomusée de la Margeride...



Ytrac sur mer 2017.

Le centre socioculturel est un lieu ressource et intergénérationnel pour tous

Sa mission globale:

- Accueillir, Informer, orienter et soutenir les habitants sur des champs d'actions très étendus: l'accès aux loisirs et à la culture pour tous, les loisirs et vacances en famille, les liens parents-enfants, la lutte contre l'isolement des seniors, l'accompagnement du « bien vieillir », le logement, l'emploi, le handicap, la citoyenneté, la prévention des conduites à risques chez les jeunes, la citoyenneté, la santé, les difficultés scolaires, familiales...
- Accompagner les initiatives et les projets sur le territoire : associatifs, inter-associatifs, d'habitants, de jeunes... : ateliers d'échanges de savoirs et de pratiques (cuisine, loisirs créatifs, généalogie, photo, informatique), séjours de jeunes...
- assurer par délégation des municipalités, un certain nombre de missions : ALSH, gestion de la ludothèque et pour 2018 la micro-crèche.

Nos partenaires institutionnels et associatifs sont incontournables : les municipalités, la Caf du cantal, la Caisse Nationale d'allocations familiales, la fédération nationale des centres sociaux, la fédération départementale

des centres sociaux du Cantal, le conseil départemental, la DDCSPP, la CABA, la MSA, la CARSAT qui soutiennent et accompagnent le développement du centre socioculturel et que nous remercions. Marie-Hélène Bromet, habitante de la commune était aussi depuis la création du centre socioculturel en 2010, la représentante de la CAF au sein de notre conseil d'administration. Elle quitte ses fonctions en 2018. Nous la remercions pour son inconditionnelle fidélité sur nos conseils d'administrations.

La composition du Conseil d'Administration :

BUREAU

Présidente : Valérie BRUNEL Vice président : Alain COURTINE Trésorier : Jean-Louis SCHAFF

Trésorière adjointe : Anne-Marie MALGOUZOU

Secrétaire : Christine ALRIC

Secrétaire adjointe : Marie-Claude DAULHAC

AUTRES ADMINISTRATEURS

Jean-Pierre DELOM, Cécile THIALLIER, Lucette BOMBAL, Claude BADUEL, Nancy DELPON, Christiane MATTHIAS, Jeanine CAYROL, Marie-Christine MORICEAU

REPRESENTANTS INSTITUTIONNELS

Mairie d'Ytrac : M. Cornet, Maire ou Mme Lavigne, conseillère Mairie d'Ayrens : M. Granier, Maire ou Mme Lherm, conseillère

Mairie de St-Paul-des-Landes : M. Dabernat, Maire

Mairie de Lacapelle-Viescamp : Mme Delpuech, Maire ou Mme

Monteillet, conseillère

Mairie de Sansac : M. Juillard, Maire ou Mme Laubie, conseillère ou

M. Baissac, conseiller

Conseil Départemental du Cantal: Roland CORNET

CAF du Cantal, Marie-Hélène BROMET



Conseil d'administration du centre socioculturel

Composition de l'équipe permanente salariée et intervenants :

Directrice : Marilyne BERGAUD Chargée d'accueil : Anaïs LAVIGNE Comptable : Céline LACOMBE

Agen't d'entretien : Evelyne GOUTELLE

Animateur Référent Jeunesse + Responsable TAP Ayrens : Benoît CHANTERAUD

Référente Familles/Seniors : Marion BERTHELEMY Animatrice Ludothèque : Manon COMBELLE

Animatrice Danse contemporaine et classique : Sarah ORPHELIN puis Fanny STEINMETZ

Animateur Percussions: Yves VAREILLE

Intervenants : Lou PEUCHLESTRADE (Zumba), Serge JACQUEMART (Arts Plastiques)

2 nouveaux Jeunes en service civique : Léa GRANGE et Maxime MAMBERT(mis également à disposition par le centre socioculturel auprès de l'école de foot d'Ytrac l'EYFJ, pour partie de son temps). S'ajoutent à l'équipe : Christine FOUSSAT, animatrice territoriale,

s'ajoutent à l'équipe : Christine Foussal, animatrice territoriale, mise à disposition par la mairie d'Ytrac et Stéphane Manau, animateur territorial de la mairie de Sansac pour la direction de l'ALSH 3-11 ans. En 2017, ce sont 41 animateurs BAFA ou en cours qui ont travaillé au centre socioculturel et encadré les enfants de l'ALSH.







RPE « Les P'tits Lou » : Une structure qui compte



n France, 290 000 assistants maternels profitent des services des 3077 RAM. Soit 94 par structure. Tels sont les chiffres donnés par la CNAF pour 2015.

Le nôtre se situe exactement dans la moyenne nationale. Il vient de fêter ses 10 ans d'existence sur notre commune lors d'une fête grandiose dont chacun garde un joyeux souvenir. Sa grande

activité l'a fait grandir sans cesse et il est ainsi devenu la structure de référence pour la petite enfance sur son territoire. C'est l'occasion de revoir l'ensemble de ses missions.

Les missions du RAM sont définis par la CAF. Elles se décomposent en 2 principaux points :

- Etre un lieu de rencontre, d'échange et d'informations.
- Etre un lieu d'animation.

L'information...

Pour les parents...

Sur son territoire, le RPE constitue le point unique d'information sur les modes d'accueil. Nombreux sont les parents qui viennent à la rencontre d'Audrey lorsque se pose le problème de garde de leur enfant. Pour l'instant la garde s'effectue chez une assistante maternelle dont la liste complète par commune est fournie par l'animatrice. Car il revient à chaque parent de choisir la nounou qui gardera leur enfant.

C'est l'occasion de délivrer une information générale en matière de droit du travail. Mais en aucun cas, l'animatrice n'établira le contrat de travail car il résulte de la seule entente entre l'employeur et l'assistante maternelle.

Pour les assistantes maternelles...

Le RPE organise par ailleurs des réunions d'information destinés aux assistantes maternelles. Il invite également des professionnels extérieurs pour des conférences sur un thème précis. Les ass mam peuvent ainsi compléter leur savoir et mieux répondre à l'attente des parents et accueillir les enfants avec plus de sérénité et de professionnalisme.

Enfin l'animatrice peut délivrer une information sur le métier d'assistant maternel. Ceci est d'autant plus important que le nombre de ces derniers a amorcé une baisse tant sur



notre territoire qu'au niveau national. Certes, c'est avant tout une vocation, mais celle-ci peut s'avérer aussi lucrative que bien d'autres métiers et engendre souvent de nouvelles relations. Avis aux amateurs et amatrices...!

L'observation des conditions d'accueil...

Qui mieux que le RPE peut observer en temps réel les conditions d'accueil du jeune enfant sur son territoire ? C'est donc une mission qui lui revient naturellement.

Audrey tient ainsi annuellement des statistiques qui permettent d'alimenter les diagnostics de la petite enfance.

Le RPE se doit également de recenser les disponibilités des Assistantes maternelles, les besoins d'accueil spécifiques...

L'animation...

Audrey organise chaque semaine diverses animations (environ 150 cette année) auxquelles participent les assistantes maternelles et quelques parents accompagnés de leurs enfants. Ces derniers commencent là leur première socialisation et ceci est tellement important pour eux. Il y a là bien sûr les haltes jeux hebdomadaires, mais aussi des ateliers d'éveil, des sorties, des spectacles... il y en a vraiment pour tous les goûts.

Les adultes en profitent pour échanger sur leur profession. Ils profitent également des conseils et des idées d'une professionnelle qu'est l'animatrice.

Des nouvelles missions qui s'annoncent...

Au regard de l'efficacité des RAM, la CAF annonce de nouvelles missions afin de s'adapter aux enjeux actuels du secteur.

Il faut s'attendre à l'informatisation et la centralisation prochaine des demandes émanant des parents via « monenfant.fr » afin de faciliter leurs démarches de recherche d'un moyen de garde pour leur enfant.

Enfin, le relais se devra de favoriser le départ en formation continue des assistants maternels. Sur notre relais, cela a déjà été initié, preuve de notre marche en avant.

Pour atteindre tous ces objectifs, l'animatrice dispose d'un bureau d'accueil à Ytrac, et de salles mises à disposition par l'ensemble des communes adhérentes. De son côté, l'association gestionnaire investit chaque année dans des jouets, des livres, etc. enfin Audrey travaille de concert avec toutes les structures environnantes : Mairie, RPE voisins, centre social, ludothèque...

Nous avons fait un grand chemin durant 10 ans. Nous avons su convaincre au sein de notre territoire et en sommes devenu Le service de proximité de la petite enfance. Pour autant, ce n'est pas une fin en soi et nous continuerons à nous investir pour aider les parents, soutenir les assistantes maternelles et au final faire de l'enfant notre souci permanent.

Bonne année à tous...

Daniel DOLY, président

Travaux de voirie 2017

Après un état des lieux de la voirie communale (plus de 100 km) et en Commission des travaux, il a été décidé d'intervenir sur les routes suivantes :

Rue du Goul à Ytrac

Cette rue que beaucoup d'habitants d'Ytrac appelle le plus souvent « chemin de Caumon » devenait au fil des ans de plus en plus impraticable. Cette année, il a été décidé de la remettre en état. En effet, des charges lourdes (tracteurs et camions) l'empruntent tous les jours.



Un fossé a été busé avec grille de visite sur environ 300 mètres afin de permettre aux véhicules de se croiser et la chaussée a été revêtue d'un enduit tri couche. Les fossés et les prises d'eau ont été remis en état.

Cette voie a été reprise en totalité de la gendarmerie jusqu'au village.

De la gendarmerie à l'avenue de la République, une reprise en « point à temps » a été réalisée.

Coût de l'opération 58 727,95 € TTC



Cet accès au village de Bessanès sera remis en état dans le cadre de deux opérations en raison du linéaire important 2,150 km. Nous avons décidé de commencer par le village en apportant quelques modifications avec la création de voies piétonnes et le captage des eaux de ruissellement grâce à des bordures caniveaux.

Nous avons comblé un fossé au beau milieu du bourg pour créer un emplacement pour les containers poubelles. Un deuxième emplacement a été mis en place à côté du transformateur à l'entrée du bourg.

Les parties trottoirs ont été revêtues d'un enduit clair. La chaussée, quant à elle, a été recouverte d'un enduit bi-couche.



Une partie intermédiaire a été également remise en état suite à une forte détérioration. Les eaux ont été captées à l'aide de drains pour assainir la chaussée. La descente vers le Pont de Bessanès a été reprise en « point à temps ».

Coût de l'opération 54 505,62 € TTC

◆ Placette rue des Cèdres à Espinat

Cette place qui se trouve à l'extrémité de la rue des Cèdres a fait l'objet d'une remise en état et de la pose d'un enduit tri couche avec remise à niveau des différents tampons égouts et réseau d'eau potable et des pluviales.

Coût de l'opération 8 946 € TTC







Parking rue des Tulipes à Ytrac

Ce parking qui se trouve rue des Tulipes a permis d'agrandir de quelques places (7) le parking actuel de la maison de santé et permet aux riverains de garer leurs véhicules. Il a été revêtu d'un enrobé et les places ont été tracées par les agents communaux.

Coût de l'opération 6 639,60 € TTC



Rue du Héron au Bex

Suite à une nouvelle construction dans cette rue, la voie communale a été prolongée pour permettre l'accès à cette maison. Un enduit bi-couche a été mis en place.

Coût de l'opération 1 777,70 € TTC

◆ Avenue Antonin Magne au Bex

Création d'un passage bâteau pour faciliter l'accès à un enclos dont l'entrée a été modifiée.

Coût de l'opération 521,28 € TTC





Travaux réalisés par des entreprises locales

◆ Bornes électriques place du Dojo

Devenues vétustes et dangereuses, ces bornes électriques au nombre de 5 ont été remplacées par des bornes répondant aux normes actuelles et sécurisées.

Peintures Mairie

La peinture des « chiens assis » et les descentes sous toiture côté Est et Ouest ont été réalisées cet été.



Huisseries des bâtiments communaux

La dernière étape du changement de fenêtres et de portes est terminée sur les bâtiments communaux :

- une porte au foyer d'Espinat,
- des fenêtres au foyer et à l'Ecole du Bex,
- une porte aux vestiaires du foot à Espinat.



Parmi les travaux réalisés en régie



- ◆ La main courante séparant la place Pierre Moissinac de la route a été remplacée par des lisses en bois qui donnent un tout autre aspect à cette place.
- ◆ Réfection totale de l'appartement au-dessus de la Poste (peintures, plomberie et revêtement de sols).

Je profite du bulletin municipal pour féliciter toute l'équipe technique pour son implication dans notre vie de tous les jours.

Réception des travaux de voirie 2017 à Ytrac

es travaux de voirie 2017 sont enfin terminés et la réception s'est déroulée en présence des responsables du C.I.T (Cantal Ingénierie & Territoires), de l'entreprise COLAS, du Maire Roland CORNET, de l'adjoint en charge des travaux Serge LAUBY et d'élus de la commission des travaux.

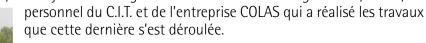
Il faut souligner l'excellent travail réalisé sur les différents pôles de la commune par l'entreprise COLAS.

La commune a investi comme les années précédentes un budget important en 2017 et la commission s'efforce d'utiliser cet argent au mieux, malgré les 110 km de voirie que possède la commune d'Ytrac.



Réception des travaux de voirie rue Antonin Magne - Ecole du Bex

Les travaux de voirie de la rue Antonin Magne ont fait l'objet d'une réception le mercredi 13 septembre 2017. C'est en présence du Maire Roland CORNET, de l'adjoint en charge des travaux Monsieur Serge LAUBY, d'élus, du



L'adjoint au Maire a souligné la qualité des travaux de l'entreprise.

La CABA a effectué les branchements en eau potable pour tous les riverains, le réseau assainissement étant en bon état.

Des places de parking dont une place pour personne handicapée et 2 ralentisseurs ont été mis en place avec une chaussée et trottoirs en enrobé ce qui permet l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'école.







a commune d'Ytrac vient de faire l'acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée en remplacement d'une machine ayant un nombre d'heures importants.

Cette dernière a été reprise par la société retenue lors de l'appel d'offres.

Cette tondeuse qui est destinée à l'entretien des espaces verts et des terrains de foot communaux a été mise en service au cours du mois de juin 2017 en présence du Maire, Roland CORNET, de l'Adjoint en charge des travaux, Serge LAUBY et du personnel des services techniques.



Déneigement des voies communales



Une équipe d'astreinte (6 agents) est mobilisée tous les jours, de décembre à mars, y compris les week-ends pour le déneigement de notre commune. Il faut savoir que les nombreux kilomètres de voirie à dégager (plus de 100 km) ne peuvent être traités en même temps.

Des priorités ont été mises en place (parkings, écoles et espaces publics). Nous vous demandons donc une certaine indulgence vis-à-vis de nos agents qui font le maximum pour faciliter vos déplacements.

Serge LAUBY

Adjoint en charge des Travaux et du Personnel Technique











- 37 permis de construire dont 15 maisons d'habitation
- 93 déclarations préalables
- 104 certificats d'urbanisme

Habitat (Polygone)

Plusieurs lots de terrains viabilisés sont disponibles rue de Lemmet et rue de l'Impradine à Ytrac.

PROCIVIS Massif-Central

Le permis de construire a été accordé pour la réalisation d'un nouveau lotissement de 12 pavillons situé rue de l'Authre (vers la gendarmerie).

Transformation du PLU en PLUI

La loi NOTRE nous impose aujourd'hui de transformer notre Plan Local d'Urbanisme en Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (échéance fin 2019).

Nous avons eu à nous prononcer sur cette modification en Conseil municipal.

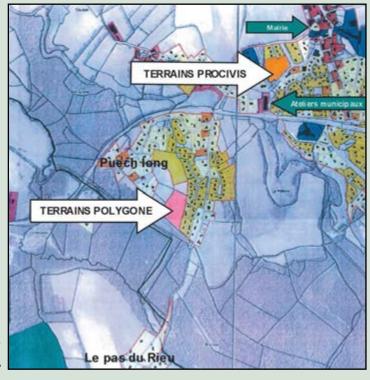
Une évolution importante pour nos concitoyens, puisqu'elle aura pour conséquence, la réduction de 30 % environ de nos terrains constructibles.

Quatre personnes du Conseil municipal suivent avec attention les avancées du dossier.

Une réunion de tous les élus intéressés a eu lieu pour définir les grandes lignes du projet.

Vous pouvez d'ores et déjà passer en mairie pour consigner vos remarques sur un registre prévu à cet effet.

Jean-Paul DELORT *Déléqué à l'urbanisme*











Commission sécurité routière de la commune d'YTRAC

es dossiers traités par la commission avancent, mais moins rapidement que nous le souhaiterions malgré nos efforts. En effet il faut travailler avec les compétences (et parfois les divergences) de chacun (Préfecture, Conseil Départemental, CABA et Mairie d'YTRAC) pour mener à bien ces actions. Ce long travail est tributaire des budgets de chaque collectivité. Et comme nous le savons tous, les fonds diminuent partout!

Pour l'amélioration de la sortie de la cité du Marilhou sur l'avenue du golf (RD 253) le dossier est en cours de finalisation (avec la participation du département). Rappelons-nous que la circulation importante issue du futur rond-point sur la nouvelle RN122 (au-dessus du pas du Rieu) se déversera à ce niveau sur Ytrac. La dangerosité du lieu ne peut que s'accroître sans la prise en compte immédiate du problème. Un courrier du Maire Roland CORNET, soutenu par la majorité des élus du Conseil Municipal (hormis P. Madamour et ses collègues !) a été envoyé à la Préfecture pour souligner cette importante et grave difficulté qui va survenir à cet endroit et que nous devrons gérer.

La sécurisation de l'avenue Antonin Magne, au niveau de l'école du Bex est une très belle réussite, menée de main de maître par Serge LAUBY adjoint, avec la commission travaux. L'élargissement de la sortie de la rue des Marronniers sur la RD 120 à Espinat est presque terminée, reste le traitement des eaux pluviales et la voirie à achever. L'entrée d'Ytrac en venant d'Espinat (RD 253 avenue de la Paix) est toujours en projet (participation du Département). La question principale est la possibilité ou non d'élargir

l'emprise de la voie pour permettre la circulation des piétons en toute sécurité. Une réflexion plus générale d'aménagement jusqu'à la place de l'église est en cours, pour « éclaircir » cette entrée d'Ytrac particulièrement étroite et très passagère à certaines heures.

Le cheminement piétonnier le long de l'avenue des Frères Pélissier (RD45) au niveau de la cité Poulidor jusqu'au Bex est en cours d'étude (avec la participation du Département).

L'aménagement du croisement de la rue de Bel Air avec la rue de Bellevue (compris busage du fossé et installation d'un abri-bus) est prévu cette



année (compétence communale). Abri-bus promis aussi au lieu dit « la forêt ».

La commission réfléchit aussi sur la mise en sécurité du hameau de Lacarrière, les sorties sur la RD 253 sont nombreuses à cet endroit-là et dangereuses pour certaines.

Les radars pédagogiques seront installés en début d'année, nous l'espérons, sur les 3 pôles.

Gérard VIGNAL *Pour la commission sécurité routière*



Le point sur les équipements structurants de la commune

mi-mandat il est temps de dresser un premier bilan en terme de mise en œuvre des équipements structurants pour notre commune.

Nous nous y étions engagés, notre objectif est de doter la commune des équipements et infrastructures nécessaires à sa dimension et ainsi répondre aux attentes des habitants, des associations et des professionnels.

Trois dossiers sont d'ores et déjà réalisés :

- La réfection et la mise en sécurité de l'Avenue de la REPUBLIQUE l'un de nos gros chantiers en matière de voirie réalisé en 2015-2016.
- La mise aux normes de l'école du BEX avec la création d'un nouveau bâtiment permettant l'accueil de nos enfants dans de bien meilleures conditions. Livraison au printemps 2017.
- La maison de santé pluri-professionnelle Très attendue, elle est opérationnelle depuis septembre après moins d'un an et demi de travaux. Même si quelques améliorations restent encore à travailler, nous pouvons dire qu'elle répond parfaitement aux attentes des Ytracois et des professionnels de santé. Il ne reste plus maintenant qu'à étoffer l'offre médicale notamment au niveau des généralistes et des kinés.

Un « double » dossier est en phase de mise en œuvre:

 La création d'une micro-crèche et les locaux administratifs du Centre Socioculturel

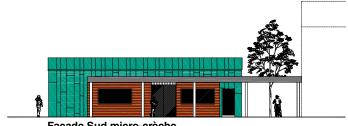
Conçue sur 2 niveaux à proximité du Dojo et de la future salle multi-activités, cette structure abritera au premier étage la micro-crèche et au rezde-chaussée les locaux administratifs du Centre Socioculturel afin de les rendre plus fonctionnels, plus grands et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La micro-crèche sera dotée de 10 places, soit l'accueil d'une trentaine d'enfants, et permettra de répondre en priorité aux attentes des jeunes familles Ytracoises, et des communes voisines.

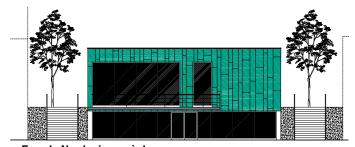
Le Conseil Municipal a délibéré afin de confier sa gestion au centre socioculturel « A la Croisée des Autres » par le biais d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs.

Les premiers sondages sur le terrain ont été réalisés. Démarrage des travaux début 2018.

La constitution de dossiers argumentés et structurés nous ont permis de bénéficier de subventions nécessaires pour boucler au mieux le plan de financement de ce double projet.



Façade Sud micro-crèche



Facade Nord micro-crèche + local administratif centre socio-culturel

Deux dossiers sont en réflexion au sein du Conseil Municipal:

Le projet de salle d'activités Multigénérationnelles de sport santé et bien-être :

Ce dossier sera étudié à partir de 2018, avec en toile de fond, la recherche de financements pour nous aider à sa réalisation.

Sa localisation se fera à proximité de la Microcrèche, de l'école et du Dojo, nous permettant ainsi d'étoffer le pôle de vie intergénérationnel, à proximité directe du Centre-bourg.

L'aménagement du Centre-bourg :

Nous avons pris l'option d'étudier toutes les opportunités de reprises qui pourraient se présenter pour nous permettre de travailler à l'aménagement du bourg, notamment autour de la Place MOISSINAC.

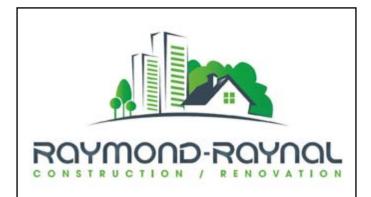
L'objectif étant de conforter les activités commerciales et services de proximité au niveau du centrebourg. Le moment venu une consultation avec l'ensemble des commerçants sera programmée pour les associer au projet.

Nous avons en réflexion d'autres perspectives pour redynamiser notre cœur de village qui devraient, une fois tous les paramètres réunis, voir le jour avant la fin du mandat.

Vous le voyez ce ne sont pas les projets qui manquent, mais nous nous devons d'avancer dans un environnement contraint notamment par nos capacités budgétaires. La réalisation de ces projets passera donc par la recherche de financements suffisants pour ne pas trop alourdir la pression fiscale des Ytracois.

Didier BERGERON, Délégué aux grands équipements







16, rue de la Gare 15000 AURILLAC Tél. 04 71 48 56 79

Site: www.raymond-raynal.fr









9 av G. POMPIDOU - 15000 AURILLAC

Tél: 04 71 48 18 80

Tél: 04 71 48 18 80 Fax: 04 71 64 24 42



2

onformément à notre promesse de campagne de vous tenir informés régulièrement des actions municipales, nous vous présentons aujourd'hui le 7^e exemplaire de notre « YTRAC INFOS, au fil des mois ».

A l'heure où le numérique envahit notre espace et que les réseaux sociaux colportent le bon et le moins bon, la « Commission Information » a fait le choix de continuer à informer les Ytracois sur support papier. Ce bulletin est ainsi accessible à tous et peut être facilement conservé. Il est réalisé sur du papier certifié PEFC recyclé (label éco responsable sur le plan environnemental). Pour les inconditionnels du numérique, il est également téléchargeable sur le site internet de la Commune.

Grâce à la fidélité de nos annonceurs locaux (commerçants, entreprises artisanales, etc.), les frais d'impression sont encore cette année entièrement financés. Nous les en remercions ici chaleureusement!

Au fil des pages, vous découvrirez les réalisations et actions de l'année 2017 ainsi que les projets qui nous tiennent à cœur. Une large place est faite aux associations de notre Commune qui ont ainsi l'opportunité de se faire mieux connaître auprès de la population et principalement des nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir vivre à Ytrac.

Nos trois premières couvertures ont mis en valeur, tour à tour, un des trois pôles de la Commune : le Bex, Espinat puis le Bourg d'Ytrac. Cette année, nous avons choisi de mettre l'accent sur deux évènements majeurs de l'année 2017, à savoir :

• L'inauguration de notre Maison de Santé pluriprofessionnelle.

- Le nouveau bâtiment de l'Ecole du Bex.
- La 4^e de couverture, elle, propose un visuel de la maison dit « du Nègre », en plein centre-bourg, que la Commune vient d'acquérir et pour laquelle nous ne manquons pas d'idées!

Tout au long de l'année, la dynamique locale a été largement relayée par le journal *La Montagne*. Nous vous rappelons que tous les articles concernant notre commune sont consultables en temps réel sur la page d'accueil du site internet, www.ytrac.fr, grâce à un partenariat avec le quotidien local.

2018 verra, avec un peu de retard certes, la mise en place d'une version plus moderne de notre site internet qui offrira de nouvelles fonctionnalités à ses visiteurs.

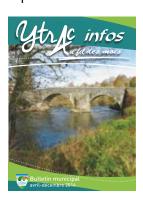
Les associations sont invitées à nous informer de leurs manifestations par mail à l'adresse accueil@mairie-ytrac.fr (affiches, programmes...) ou par courrier à la Mairie mais aussi via notre correspondant local de *La Montagne*, M. Christophe VIRY au 06 25 04 73 54 ou viry.christophe@orange.fr.

N'hésitez pas à le contacter car il couvre régulièrement et avec professionnalisme les évènements qui se déroulent sur notre Commune.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Dominique FABREGUES

Adjoint à l'information et la communication



















Concours des maisons fleuries 2017

in novembre, c'est une soixantaine d'Ytracoises et Ytracois présélectionnés pour la qualité de fleurissement de leurs enclos ou façades qui ont été invités à la remise des prix. La commission environnement a parcouru les rues fin août afin de permettre au jury, composé d'élus et des lauréats premiers prix des années précédentes, de délibérer et décerner des prix en fonction de l'originalité et de la diversité des fleurissements réalisés. Les lauréats ont reçu, en plus de la plante offerte à tous les nominés, des bons d'achat de 20 à 90 Euros. A noter que la rue des Roses, au Bourg, est la rue dont les façades et enclos sont les plus fleuris. Sa dénomination était sans doute prémonitoire, félicitations à l'ensemble de ses habitants.



Le palmarès

ENCLOS

- 1. M. et Mme CHAMELOT
- 2. M. et Mme PARLANGE
- 3. M. et Mme LADEN
- 4. M. et Mme PARROT
- 5. M. et Mme LAVERGNE
- 6. M et Mme TAURAND
- 7. M. et Mme RODRIGUEZ

FACADES

- 1. M. et Mme GARD
- 2. M. et Mme BONHOMME
- 3. M et Mme FELENZ
- 4. Mme MOULÈNE
- 5. Mme LAVIGNE
- 6. M. et Mme LAMOUROUX
- 7. M. et Mme DUFOUR



PATRIMOINE

- 1. M. et Mme DEJOU
- 2. M. et Mme BAYSSE

ORIGINALITÉ ET ENCOURAGEMENT

- 1. M. et Mme VIGOUROUX
- 2. M. et Mme COUBETERGUES
- 3. M. et Mme BAUER SIMON

Les premiers prix feront partie du jury 2018. Encore toutes nos félicitations et rendez-vous pour l'année prochaine.





Le tri est gagnant en se regroupant!

En ce début de nouvelle année, c'est l'occasion de faire un point sur le tri des déchets recyclables sur le territoire du SMOCE.

Le tri des emballages recyclables s'est progressivement déployé sur notre territoire depuis une vingtaine d'années. Dès lors, les choses ne sont pas restées figées.

Les **consignes de tri ont évolué** (et devraient évoluer dans les années à venir) pour une plus grande facilité pour l'habitant. En cas de doute sur les consignes de tri, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- consulter le guide de tri remis par votre intercommunalité* (disponible aussi sur internet);
- utiliser l'outil développé par le SMOCE : www.recyclercestliker.com



Les quantités collectées sélectivement progressent régulièrement même si d'importantes marges de progression existent encore. Pour continuer à progresser, n'hésitez pas à inciter vos proches à faire le geste de tri et lors de vos achats, vous pouvez aussi choisir des produits dont l'emballage est recyclable, en repérant les visuels suivants :



Si vous le pouvez, pensez-même à **l'achat en vrac** qui évite la production de déchets d'emballages!



Les **équipements de tri évoluent aussi**. Face à l'augmentation des quantités collectées et pour permettre de valoriser de plus en plus d'emballages, les centres de tri se sont modernisés.

Depuis près de 18 mois, les emballages recyclables de notre territoire sont dorénavant triés sur le centre de tri du SYDED du Lot à **Saint Jean Lagineste**, près de Saint Céré. Cette installation moderne permet de trier les emballages recyclables **du Lot** mais aussi de **la Corrèze**.



L'utilisation mutualisée d'un tel équipement est le fruit de réflexions engagées depuis quelques années par le SMOCE, avec le SYDED du Lot et le SYTTOM 19, qui ne pouvaient envisager seuls de mettre en place un équipement de tri évolutif d'une part pour accueillir des tonnages en augmentation et d'autre part pour assurer la séparation de nouveaux emballages plastiques. Grâce à la massification des tonnages, la modernisation du centre de tri a pu être envisagée tout en assurant un coût maîtrisé du service.

Le centre de tri de Saint Jean Lagineste peut donc accueillir sans difficulté l'augmentation attendue des tonnages collectés sélectivement par les habitants du territoire du SMOCE et permettre de trier au cours des prochaines années des nouvelles matières, pour s'adapter à l'évolution des consignes de tri qui est prévue par la règlementation**.

Pour réduire le poids de nos ordures ménagères et pour préserver les ressources naturelles, j'ai choisi, je trie!

^{**}Article 70 (III – 5°) de la Loi du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique et pour la Croissance Verte



^{*}www.caba.fr - www.carlades.com - www.chataigneraie15.fr



RAPPELS: Incivilités récurrentes

1) Feux de jardin

Il est absolument interdit de faire brûler dans son jardin ou espace vert tous types de déchets.

Un arrêté préfectoral court depuis plusieurs années, il sera complété en 2018 par un arrêté municipal.

La gendarmerie aura pour mission de verbaliser les contrevenants.

2) Utilisation de tondeuse, taille-haie ou tout matériel à moteur le dimanche

Le week-end reste un moment privilégié pour se reposer du travail de la semaine ou bien pour recevoir des amis.

« Le respect d'autrui c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres ».

Merci de bien vouloir respecter cet adage afin de renforcer les relations entre voisins. Ne plus tondre le dimanche et respecter le moment des repas seraient profitables à chacun. On peut toujours trouver une solution.

3) Taillage des haies sur la voie publique

Pour des raisons de sécurité et pour permettre aux piétons d'utiliser les trottoirs, le taillage des haies donnant sur l'espace public est obligatoire.

Beaucoup trop de haies restent mal taillées. Il faut impérativement respecter cet entretien.

4) Chiens errants

Encore trop de chiens divaguent sur notre commune.

Non seulement cela génère des nuisances (sacs poubelles, circulation) mais porte atteinte à la sécurité des Ytracois.

Les chiens errants seront dans la mesure du possible récupérés par les services communaux et conduits à la SPA.

Il faudra payer pour les récupérer. Les propriétaires des chiens pucés devront s'acquitter d'une amende.

Je vous demande de bien vouloir faire des efforts pour garder vos animaux chez vous.

Les aboiements répétés deviennent pénibles et irritants (pour les personnes qui restent chez elles) et induisent à la longue des guerelles de voisinage.

Là aussi, suite à des déclarations en mairie, des contrôles seront effectués par les services appropriés pour constater les faits et prendre les mesures nécessaires.

Il existe aujourd'hui des moyens pour remédier à ce problème.

Seules les déclarations écrites nominatives seront prises en compte pour être traitées.

5) Quelques remarques

Si la collectivité a en charge l'entretien des routes, il reste toutefois à respecter leur appartenance.

- routes communales → la Commune
- routes départementales → le Département
- routes nationales → l'Etat

De gros efforts financiers et en travaux sont faits chaque année et je remercie l'adjoint aux travaux pour sa vigilance et son savoir-faire.

Nous sommes comme nos voisins (Aurillac, Arpajonsur-Cère...), victimes de malveillance sur les panneaux (travaux et signalisation).

Malgré tout, nous veillons à la sécurité des gens. Il faut cependant ne pas oublier de :

- respecter la vitesse,
- se doter de pneus appropriés pour l'hiver.

C'est ensemble que nous réduirons les accidents et que chacun pourra circuler en toute sécurité.

Merci, encore une fois, de vous conformer à ces règles élémentaires de bonne conduite pour faciliter notre quotidien et notre vivre ensemble.



En déposant les encombrants au pied des containers, le citoyen paye deux fois, une fois le ramassage du recyclé et une autre fois les employés communaux qui passent une demi-journée à ramasser les encombrants pour les porter aux centres de tri : faites un geste citoyen : PORTEZ DIRECTEMENT VOS ENCOMBRANTS AUX CENTRES DE TRI COMMUNAUTAIRES DE L'YSER OU DES 4 CHEMINS. C'EST PRATIQUE ET GRATUIT.

Roland CORNET, Maire d'Ytrac



Illuminations de Noël

omme vous avez pu vous en rendre compte, un effort en matière d'illuminations a été fait cette année par la municipalité.

Il faut féliciter nos agents qui ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour décorer notre commune en cette période de fêtes de fin d'année.

Merci également aux personnes qui ont offert des sapins de Noël.





L'épicerie, ce lieu de vie dans le village



runo VIEYRES a rouvert l'épicerie VIVAL-CASINO depuis le vendredi 29 septembre 2017. Pour cet Ytracois c'est la concrétisation d'une envie qu'il avait depuis longtemps : celle de s'installer à son compte. Après avoir fait son apprentissage et sa carrière aux établissements Mas-Prunet du Rouget-Pers, c'est en contactant la mairie pour créer une boucherie sur Ytrac que le maire, Roland CORNET, lui a suggéré de reprendre l'épicerie de la Place Moissinac.

Bruno VIEYRES est secondé le week-end par son épouse, il a également mis à profit son expérience professionnelle pour proposer un rayon boucherie charcuterie traditionnel.







PROGRAMME DES MANIFESTATIONS SUR LA COMMUNE – ANNÉE 2018 ARRETE AU 15/01/2018

DATE	ASSOCIATION	ANIMATION	LIEU	HEURE
SAMEDI 3 FEVRIER	LES AMIS DE LA FORÊT	PIECE DE THEATRE	FOYER D'YTRAC	20 H 00
SAMEDI 3 FEVRIER	APE ECOLE DES VOLCANS D'AUVERGNE	QUINE	HALLE DE LESCUDILLIERS	20 H 00
SAMEDI 23 FEVRIER	YTRAC FOOT	CONCOURS DE BELOTE	FOYER D'YTRAC	
SAMEDI 3 MARS	APE ECOLE DES VOLCANS D'AUVERGNE	CARNAVAL	DOJO	15 H 00
DU 19/02 AU 6/3		SALON DE LA BD	SALLE EXPO SOUS LA MAIRIE	
SAMEDI 10 MARS	APE ECOLE DU BEX	CARNAVAL	FOYER DU BEX	
VENDREDI 16 MARS	YTRAC ANIMATIONS	CONCOURS DE BELOTE	FOYER D'YTRAC	20 H 00
SAMEDI 17 MARS	LES AMIS DE LA FORÊT	SOIREE	FOYER D'YTRAC	17 H 00
VENDREDI 20 AVRIL	DYNAMIC DANCE	SOIREE	FOYER D'YTRAC	20 H 00
DU 10 AU 13 MAI	COMITE DE JUMELAGE	RECEPTION DES MONTERBLANCAIS		
DU 04 AU 20 MAI	PEINTRES DU HASARD	EXPOSITION	SALLE EXPO SOUS LA MAIRIE	
DIMANCHE 20 MAI	ESPINAT FOOT	TOURNOI JEUNE	TERRAIN DE FOOT	JOURNÉE
DU 21 MAI AU 17 JUIN		EXPO SALON DU LIVRE	SALLE EXPO SOUS LA MAIRIE	
SAMEDI 26 MAI	RELAIS PETITE ENFANCE	FETE DE LA PETITE ENFANCE	DOJO ET FOYER D'YTRAC	JOURNÉE
SAMEDI 26 MAI	LATINO DANSE	GALA	PARKING MONTERBLANC	20 H 00
SAMEDI 2 JUIN		SALON DU LIVREDE LA JEUNESSE	DOJO	
SAMEDI 2 JUIN	EYFJ	TOURNOI FOOT	TERRAIN FOOT DU BEX	JOURNÉE
DIMANCHE 3 JUIN	APE DU BEX	VIDE-GRENIER	FOYER DU BEX	
VENDREDI 8 SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JUIN		WEEK END DE LA RANDO FETE DU VELO		
SAMEDI 9 JUIN	DIGITALES YTRACOISES	GALA	DOJO	20 H 30
DIMANCHE 10 JUIN	DIGITALES YTRACOISES	GALA	DOJO	15 H 00
DU 11 AU 24 JUIN	TENNIS CLUB	TOURNOI D'ÉTÉ	TERRAIN DE TENNIS	
JEUDI 21 JUIN	YTRAC ANIMATION	FETE DE LA MUSIQUE		
23 ET 24 JUIN		TOUR DE LA CABA CYCLISTE		
SAMEDI 23 JUIN	APE ECOLE DES VOLCANS D'AUVERGNE	FETE DE L'ECOLE	D0J0	
VENDREDI 29 JUIN	APE DU BEX	FETE DE L'ECOLE	ECOLE ET FOYER	
MARDI 10 JUILLET		ACCUEIL ETAPE PDVTT		
MERCREDI 11 JUILLET		DEPART ETAPE PDVTT VERS LAROQUEBROU		
14 ET 15 JUILLET	PETANQUE CLUB	NATIONAL DE PETANQUE	TERRAIN DE PÉTANQUE	
17-18 ET 19 AOUT	YTRAC ANIMATION	FETE D'YTRAC		
DIMANCHE 9 SEPTEMBRE		FORUM DES ASSOCIATIONS		
DIMANCHE 16 SEPTEMBRE	YTRAC ANIMATION	VIDE-GRENIER		
SAMEDI 6 OCTOBRE	LES AMIS DE LA FORÊT	SOIRÉE	FOYER D'YTRAC	17 H 00
SAMEDI 13 OCTOBRE	APE DU BEX	SOIRÉE ALIGOT	FOYER DU BEX	
SAMEDI 20 OCTOBRE	COMICE AGRICOLE	COMICE	A CÔTÉ TERRAIN DE FOOT YTRAC	JOURNÉE
MERCREDI 31 OCTOBRE	APE ECOLE DES VOLCANS D'AUVERGNE	JOURNÉE + SOIRÉE HALLOWEEN	DOJO ET FOYER D'YTRAC	
SAMEDI 10 OU 17 NOVEMBRE	COMITÉ DE JUMELAGE	REPAS	FOYER DU BEX	19 H 30
8 ET 9 DECEMBRE		TÉLÉTHON		

peux points forts du tissu associatif de notre commune cette année

- La création en juin 2017 du nouveau comité d'animation: YTRAC ANIMATIONS. A peine en place ils ont, en collaboration avec la Mairie, aidé à la journée de la fête du vélo. Puis volant de leurs propres ailes, avec par chance une météo clémente, ils ont proposé aux Ytracois diverses animations pour le week-end de la fête annuelle, appréciées par bon nombre d'entre nous.
- L'organisation du 1^{er} Forum des associations le dimanche 10 septembre, a eu pour effet de créer du lien avec les Ytracois et les nombreuses associations participantes, et de faire connaître la qualité et la diversité de leurs activités.

Une action de solidarité, la « Marche Verte » pour le petit Gabriel, couplée à cette journée, a permis de mobiliser un grand nombre de participants.

Bien d'autres manifestations organisées par l'ensemble des associations sont venues rythmer la vie de notre commune durant l'année 2017. Pour que vous puissiez vous rendre compte du travail fait tout au long de l'année par tous leurs bénévoles, la parole leur est donnée au travers des différents articles ci-après.

Fin novembre, un calendrier des manifestations, qui vous seront proposées durant l'année 2018, a été établi. Vous pourrez retrouver ces différentes informations sur le site de la Mairie ou dans le tableau ci-contre.

Nadine BRUEL

L'adjointe en charge de la Vie Associative

A l'école du Bex d'Ytrac : une association de parents d'élèves dynamique !

ors de l'assemblée générale le 19 septembre 2017, les membres de l'association ont élus le bureau suivant :

Président : Bertrand EQUILLE
Vice-Présidente : Virginie SALLES
Trésorière : Sophie COUBETERGUES
Vice-Trésorier : David PUECH
Secrétaire : Céline BEYNE

• Vice-secrétaire : Laure LACASSAGNE

L'objectif de l'association est d'organiser différents évènements en lien avec les enfants de l'école et leurs parents afin de financer des activités pédagogiques. Ces manifestations sont l'occasion de joindre l'utile à l'agréable : partager des moments de convivialité et récolter des fonds pour permettre aux enfants de réaliser des activités extra-scolaires en lien avec le programme scolaire.

L'année dernière, les différentes manifestations, organisées par l'APE, ont permis de reverser plus de 7 000 € dans des activités pédagogiques, culturelles et sportives pour le plus grand bonheur des enfants de l'école.

Ils peuvent ainsi s'adonner à la pratique du poney, à la natation, la visite de musées ou encore le cinéma. L'association finance également divers équipements comme des jeux pour les récréations, des abonnements aux magazines, ou encore le noël des enfants.

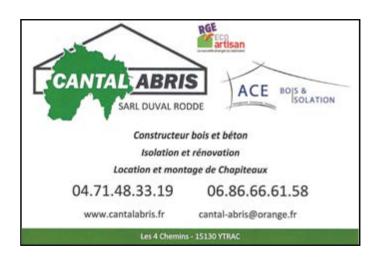
Sans oublier le temps fort de l'année 2018 représenté par le voyage scolaire... à noter que cette année, les classes de CE2, CM1 et CM2 navigueront, une semaine durant, sur la SAONE lors d'une classe péniche, qui leur permettra aussi de visiter des lieux culturels et notamment du Vieux LYON!

Cette année scolaire a commencé avec une soirée aligot le 14 octobre 2017, qui a rassemblé près de 130 personnes, et le quine qui a eu lieu le 2 décembre 2017 durant lequel environ 400 personnes ont participé à cette manifestation.

Les prochains « temps forts » de l'association seront :

- Une soirée carnaval le 10 mars 2018.
- Un vide-grenier le 3 juin 2018.
- Et la fête de l'école le 29 juin 2018 qui clôturera l'année.

L'ensemble des membres de l'APE du Bex d'YTRAC vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.









L'association des parents d'élèves de l'école des Volcans d'Auvergne

'APE est une association de parents d'élèves dont le but est de permettre aux enfants de faire différentes sorties culturelles (cinémas, musées); sportives (piscine, USEP); pédagogiques (JMF, voyages scolaires avec nuitées), etc. Nous sommes satisfaits de l'année écoulée puisque l'APE a répondu à toutes les attentes des enfants et nous souhaitons pouvoir continuer.



Nous sommes fiers d'avoir accueilli de nouveaux parents qui nous ont rejoints dans notre équipe, des nouvelles idées, ensemble on est plus fort et c'est ainsi que nos projets pourront perdurer dans le temps et les anciens prendront « un nouveau souffle ». Nous souhaitons remercier les parents qui œuvrent à la réussite de nos manifestations, le corps enseignant, notre nouveau directeur auguel nous souhaitons la bienvenue ainsi que la Mairie et le service technique sur lesquels nous pouvons compter et à qui on demande beaucoup. Nos deux manifestations « phares » à savoir le guine annuel et la fête de l'école ont remporté un vif succès et nous essaierons de faire de même que l'année écoulée.

Pour finir, merci à tous nos partenaires ainsi que les liens que nous tissons avec les autres associations. Mais également avec l'ensemble des parents car ces manifestations sont un moment d'échange, de convivialité; tout ceci pour le bien de nos enfants.

Une page Facebook vous permet de suivre les événements et dates des manifestations faites par notre association, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Bureau Année scolaire 2017-2018

Présidente : VIALLEMONTEIL AUDREY

Vice-Président : **KOCH David** Trésorière : **PAILLART Aurélie**

Vice-Trésorière : PASZKUDZKI Laurence

Secrétaire : **DUFOUR Marie** Vice-Secrétaire : **LESCURE Elodie**









Atelier d'Architecture

24 rue Paul Doumer 15000 Aurillac

Tél.: **04 71 64 12 24** Fax: 04 71 64 80 60

Mail: metafore@orange.fr







e-mail: batissenettoyage@orange.fr





MENUISERIES
PLACARDS - ESCALIERS
PORTES D'ENTRÉE / GARAGE
FENÊTRES - VOLETS - PORTAILS
STORES

DGM MENUISERIES

33 avenue G. Pompidou - 15000 AURILLAC - 04 71 64 00 90 ZI Monplain 2 - 15100 SAINT-FLOUR - 04 71 73 41 45

www.caseo-maison.com



Ytrac animations (nouveau comité d'animations d'Ytrac)



trac Animations a été créé le 16 juin 2017 afin de relancer un nouveau comité d'animation sur la ville d'Ytrac. Nous avons démarré avec une équipe jeune bien accompagné d'un noyau expérimenté et dynamique de vingt personnes et un bureau provisoire. Nous voulions relancer la fête patronale d'Ytrac dans le but de réunir les gens et les familles ytracoises durant trois jours. Nous avons préparé dans l'urgence cette fête en moins de deux mois, ce qui ne fut pas facile. En effet, nous repartions avec un budget très limité de 0 € et avec le seul soutien de la municipalité que nous remercions. Mais le dynamisme de cette équipe motivée et remontée à bloc, a permis de mettre en place une fête sur trois jours en proposant des activités totalement gratuites tournées vers les familles (jeux gonflables, atelier maquillage, grands jeux inter-associations, défilé de vélos fleuris) et 3 spectacles (les latino dance, les digitales ytracoises,

garden party) ainsi que deux soirées musicales (DJ Obsession et Luigi). Nous tenons à remercier les Ytracois qui ont participé en masse à cette fête, et ont permis ce succès et cette superbe ambiance durant la fête.

Suite à l'assemblée générale du 22 octobre nous sommes partis pour un an avec un nouveau bureau et vingt-cinq membres actifs. Nous avons participé au forum des associations en tenant la buvette du forum. Le 10 décembre nous avons organisé notre première animation pour le Téléthon en partenariat avec la retraite sportive. Merci à la générosité des ytracois qui nous ont permis de récolter 697,08 € que nous avons transmis à l'AFM Téléthon.

Merci à la Mairie pour son soutien financier et matériel, ainsi qu'aux Ytracois.

Notre agenda

- Le 31 décembre, premier réveillon du nouvel an au foyer du Bex d'Ytrac.
- Le 9 mars, concours de belote au foyer d'Ytrac.
- Le 21 juin, fête de la musique sur Ytrac.
- Les 17/18/19 août aura lieu la prochaine fête patronale.
- le 16 septembre nous organisons notre premier vide grenier avec comme thème la bourse au sport.

Nous invitons tous les Ytracois qui souhaitent nous rejoindre à se manifester auprès de nous, afin de compléter ce groupe dynamique, nous avons besoin de l'aide de tous pour organiser l'ensemble de nos animations.

Description des membres du bureau

Co-présidents : Mélanie Bruel, Frédéric Bergeron

Vice-président : Christophe Maury Secrétaire : Marion Bergeron

Secrétaire adjointe : Mylène Lamouroux

Trésorier : Eric Courtine

Trésorier adjoint : Jean-Philippe Lavigne

Composition du conseil d'administration

- Claudine Mestries, Charlotte Bruel, Corinne Courtine, Manon Courtine, Jean-Marc Coustaroux, Mathieu Bergeron, David Puech, Serge Mazic, Mélissa Clermont, Séverine Lehongre, Amélie Vigouroux, Guillaume Valmier, Marie Bénet, Brigitte Cantarel, Benjamin Godin, Isabelle Fraignac, Alain Bruel, Quentin Lavigne.



Mise en page Impression offset Impression numérique

26, rue Gutenberg ZI de Lescudilliers - BP 90449 15004 AURILLAC

04 71 63 44 60 com@albedia.fr

www.albedia.fr

Venez découvrir notre toute nouvelle presse numérique, profitez de délais d'impression très courts, à prix très compétitifs!



Club du 3^e âge de la Vallée de l'Authre

'Assemblée générale du club a eu lieu le 19 janvier 2017, au Dojo, où nous avons partagé la galette des Rois. Nous avions parmi nous M. le Président de l'A.D.M.R. et une partie de son équipe, qui nous a parlé du fonctionnement de cette association destinée à rendre de nombreux services aux personnes âgées.

Les activités du Club sont jumelées pour les sorties d'une journée avec « L'Entraide Sansacoise ».

- **Vendredi 17 février :** sortie en Aveyron avec le matin visite de la ferme aux Autruches à Sénergues. Vie des autruches leurs parades en liberté, l'élevage, les œufs, la transformation des produits, etc. Le déjeuner était à St-Félix-de-Lunel avec le Stockfisch (circuit dans le Canvon).
- **Samedi 18 mars :** repas « tête de veau » à Sansac.
- Jeudi 29 juin : soupe au fromage au restaurant de la gare à Ytrac.
- Vacances pour tous, reprise du « Club » début septembre.
- Vendredi 13 octobre : sortie spectacle, au cours du repas à Lavastrie avec comme chanteur le sosie de Serge Lama. Le matin visite du Musée de la Maguette au Chazeaux Commune des Ternes où 350 pièces entièrement réalisées en bois sont exposées au public.

Maçonnerie Sarl **MOULENE** et Fils

CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES - CRÉPI DALLAGE -CLÔTURE - RÉNOVATION - RESTAURATION

> 18, rue des Roses - 15130 YTRAC Tél. 04 71 47 72 35





Samedi 18 novembre : Repas « Tête de veau » au Foyer de Sansac-de-Marmiesse

Et enfin pour terminer le repas de fin d'année nous a réunis le 26 novembre à YTRAC.

Merci à tous ceux qui participent à ces moments de convivialité, ainsi que les jeudis après-midi au « Dojo » où une salle est mise à notre disposition par la municipalité.

Meilleurs vœux de Bonne Année

La Présidente, Marie Jeanne BONHOMME











Groupe « Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols »

ous vous invitons à découvrir notre association au fil des pages de notre site Internet et plus particulièrement notre groupe avec chants et musique folklorique, défenseur du patrimoine local et des traditions Auvergnates. Cliquez sur les onglets et parcourez celui-ci au travers de nos instruments, des photos et vidéos de nos sorties et manière de vivre le folklore comme une passion. Pour connaître notre groupe :

http://www.cabrette-accordeon.com

Par cette diversité d'effectif, l'association « Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols » est amenée à produire des prestations variées suivant la demande des organisateurs.

Vous recherchez une animation pour l'animation de messes, concerts, vos soirées, vos fêtes de village, anniversaire, mariage, les marchés de Noël, maison de retraite, ou toute autre festivité, contacter le groupe des Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols.

A travers ses musiques et ses chants traditionnels le groupe souhaite faire perdurer les traditions et faire connaître le patrimoine de notre région.

Ce groupe de musiques et de chants traditionnels Auvergnats est né en 2008 sous l'impulsion de Marcel CLERMONT qui en deviendra le président. Composé de musiciens et chanteurs (es), il est fier de promouvoir le patrimoine local, musical, folklorique mais aussi architectural, artisanal, touristique et culinaire de notre beau et riche département qu'est le Cantal.

Cette promotion se fait lors de chaque prestation du groupe au travers du répertoire interprété et des commentaires qui l'accompagnent, ainsi que par le biais du premier DVD sorti en novembre 2011 et du deuxième arrivé le 7 novembre 2014.

Un troisième DVD pour les dix ans du groupe, sortie prévue octobre 2018.

Le groupe est soutenu dans ses actions par la Reine du Folklore Auvergnat, Sylvie PULLES, qui a accepté de devenir sa marraine en novembre 2012.

De plus, elle lui fera l'honneur d'animer le final de la première partie de son deuxième Olympia le 30 mai 2015 à l'occasion de ses 30 ans de carrière.

L'équipe de Marcel CLERMONT anime des fêtes de villages (fête des fromages à Pailherols, des moissons à Badailhac, battage à MAURIAC, des vieux métiers à Niervèzes, des baptêmes, des messes, des concerts en église mais aussi des manifestations sportives (Critérium cycliste international de Marcolès...), des inaugurations (ouverture de l'IKEA de Clermont-Ferrand...), le salon international de l'Agriculture, Midi en France FR3... Elle participe aussi bien volontiers à des échanges culturels (Bretagne, Alsace, Berry, Sologne et le territoire de Belfort...) sur les Radios

locales Les Taïtous sur Jordanne FM en Direct avec tout le groupe, et soutien des associations humanitaires (Rivages à Giou-de-Mamou) ; Nanga Boussoum en Carladès à Polminhac dont l'objectif est l'accompagnement de projets de développement durable en faveur des enfants du Sahel burkinabé, Afrique noire francophone)... et maintenant des concerts pour La FRM (Fondation pour la Recherche Médicale) dont le président du groupe est le délégué départemental.

Le berceau de l'association est à Pailherols et le siège administratif à Ytrac.

Comme le dit si bien le « Platon du groupe » Marcel : « La musique des Burons de Pailherols donne une âme à nos cœurs et le chant des ailes à la pensée ». Patrimoine, Tradition et Culture sont notre force.



Le groupe « Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols » vous présente leurs meilleurs vœux pour 2018 tout en musique!

Pour tous renseignements vous pouvez joindre le Président Marcel CLERMONT :

par e-mail : marcel.clermont@hotmail.fr
ou consulter le site internet à l'adresse :

www.cabrette-accordeon.com

Courriel groupe: contact@cabrette-accordeon.com

Par Téléphone : 06 80 13 83 48

Retrouvez-nous aussi sur Facebook https://www.facebook.com/marcel.clermont?ref=tn_tnmn



La Classe 68

près diverses manifestations dans le courant de l'année 2017 (tripoux en février, concours de belote en mars, pique-nique au Lac du Rouget en juin) qui ont rassemblé de nombreuses personnes, la classe 68 du Bex d'Ytrac a effectué un très agréable voyage au Pays Basque en octobre auquel ont participé 35 personnes. L'Assemblée Générale et le repas de fin d'année ont eu lieu le 25 novembre. En projet pour l'année 2018 : tripoux, concours de belote le 4 février, une journée découverte dans la région en juin, et en septembre un voyage de 8 jours aux Canaries.

Les personnes nées en 1948 qui souhaitent nous rejoindre peuvent se faire connaître auprès de Mme Combelles Danielle, secrétaire, en appelant le 06 30 29 33 43 ou le 04 71 63 48 13.



Comice Agricole des Cantons d'Aurillac



e comice agricole des cantons d'Aurillac s'est déroulé le jour de la grande foire de la Saint Géraud à Aurillac le dimanche 8 octobre 2017. Tôt le matin 130 animaux de races Salers, issus de 16 élevages de la région, ont investi le Cours d'Angoulême.

Pierre Mathonier et Roland Cornet ont salué la détermination des éleveurs à présenter des animaux de très haute qualité. De nombreux élus sont venus à la rencontre des exposants. Ils ont tous manifesté leur attachement et leur soutien

à l'agriculture du Cantal. Cette manifestation a connu un vif succès auprès du public. Elle permet de renforcer les liens qui unissent le monde rural aux zones urbaines.

Je remercie les membres du bureau qui chaque année participent pleinement à l'organisation de ce comice. Je remercie également les municipalités d'Aurillac et d'Ytrac, les éleveurs, les élus d'Ytrac, les bénévoles et les services techniques d'Aurillac qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Voici un extrait du palmarès de l'édition 2017 :

Prix d'Honneur : GIBERT Michel - Naucelles

Championnat Femelles: GAILLARD Stéphane - Saint-Simon

Championnat Mâles : GIBERT Michel - Naucelles Rendez-vous à YTRAC pour l'édition 2018.



Le Président du Comice Agricole Georges DELBERT







Comité FNACA: Ytrac - Sansac - Saint-Paul

l'année 2017 nous a donné beaucoup de satisfactions, mais aussi des peines par les décès de nos amis Jean LACAMBRE (notre Président), M. Jean-Pierre BLADOU et M. Guy CHERIOUX.



Comme d'habitude l'année a commencé par la galette des rois le 10 janvier au Foyer d'Ytrac où bon nombre d'amis avaient répondu présents pour fêter cet évènement, en toute convivialité.

L'assemblée générale s'est déroulée à Ytrac le 17 février, moment propice pour vérifier les comptes et commenter nos activités de l'année écoulée, sans

oublier les projets des réjouissances proposées par le bureau pour 2018. Cette réunion se termine toujours par l'immuable « tête de veau ».

Dimanche 23 avril « Banquet Annuel ». C'est l'occasion de se réunir, et échanger nos petites misères (t'as mal où !!!)

Mardi 20 juin, nous étions 44 à participer à la sortie annuelle de Pareloup, très bonne ambiance mais peu chaude.

Les cérémonies des 19 mars, 8 mai et 11 novembre, moments privilégiés d'honorer nos disparus tombés au combat ont agréablement surpris par la présence de plus en plus nombreuse des enfants accompagnés de leurs parents. Merci à tous et aux enseignants qui encouragent cette démarche.

Chers amis, avec énergie et détermination continuons à faire vivre notre association qui nous est chère.

BONNE SANTE A TOUS.

La Yoyette d'Ytrac

es enfants et des jeunes encadrés de quelques adultes.

Afin de maintenir

Chants, danses, Contes, Notre langue d'oc, Tenues vestimentaire... Folklore et traditions...

La musique n'est pas en reste Alexane à la cabrette Pascaline à l'accordéon chromatique Gauthier au violon

1^{re} répétition 2016. La galette des rois

Les réveilhets à ARNAC Emmaus WELDOM Journée terroir Soirée pizza chez Jérôme Pizzeria du Dragon jeu. Après-midi châtaignes AURILLAC





Noël du Centre VIGNALOU avec les enfants

L'année s'est terminée par le NOEL

2 autres fillettes sont rentrées au groupe

Afin que nos traditions ne tombent pas dans l'oubli, rejoignez-nous ; danseurs, chanteurs, musiciens, de tous âges.

Répétitions tous les vendredi de 20 h 30 à 22 h 30 foyer rural à YTRAC

Courriel: layoyette.dytrac@orange.fr

Site internet: http://la-yoyette-d-ytrac.e-monsite.com/

Pour tout renseignement:

Président : Marie-Rose SEREC - 04 71 62 64 46 Trèsorière : Béatrice ESCURE - 04 71 43 34 84 Secrétaire : Anne-Sophie DELTRIEU - 04 71 62 94 79

Dynamic Dance



Dynamic Dance 15 continue ses activités dansées tous les Mardis de 19 h à 21 h au Foyer du Bex d'Ytrac.

Le samedi 29 avril, nous avons animé la soirée de l'association « Les amis de la forêt » à Ytrac.

Nous avons également dansé à Velzic, le vendredi 16 juin, à l'occasion du Trail de l'UTPMA, de minuit jusqu'au passage du dernier coureur !

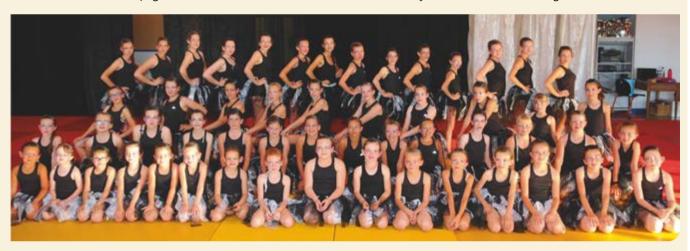
Une soirée dansante, ouverte à tous, est prévue au foyer d'Ytrac, au printemps 2018.

Venez nombreux découvrir les différentes danses proposées, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

La Présidente, C. Pissavy

Latino Dance

Une soixantaine de petites et une trentaine d'adultes constituent son effectif. Elles vous feront « voyager » dans leur univers le 26 mai 2018 au dojo d'Ytrac lors de leur gala.



ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT



9, rue des Artisans - 15130 SANSAC DE MARMIESSE entreprise@costaferreira.fr Tél. 04 71 45 52 80 - Fax 04 71 45 52 89







UN DE NOS SERVICES PEUT VOUS CHANGER LA VIE

ENFANTS, FAMILLES, PERSONNES AGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES ADMR DOMICILE 15

45 avenue des Pupilles de la Nation -15000 AURILLAC 04 71 43 54 62

admr.domicile15@fede15.admr.org



NOUS INTERVENONS SUR LES COMMUNES :

d'Aurillac, Giou-de-Mamou, Lascelles, Mandailles, St-Cirgues-de-Jordanne, St-Julien-de-Jordanne, St-Simon, Velzic, Ytrac

Permanence le 1" jeudi de chaque mois de 10h à 12h Mairie d'Ytrac

AGREMENT QUALITÉ DELIVRÉ PAR LA PRÉFECTURE DU CANTAL

50% des coûts déductibles de vos impôts (sous conditions)



23 ASSOCIATIONS A VOTRE SERVICE SUR L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT

FÉDÉRATION ADMR CANTAL - 8 RUE DE LA GARE - BP 207 - 15002 AURILLAC CEDEX CONTACTEZ NOUS AU 04 71 48 66 40 - E.MAIL : info.fede15@admr.org







Ent. CHAUSY 1, rue de la Jordanne 15130 YTRAC

Tél. 04 71 47 48 44

N° Vert) 0 800 50 00 45

n°1 des Créateurs d'Allées



Fluides - Energies Renouvelables - SSI Structures : Béton Armé - Bois - Métal Économie de la Construction & V.R.D. Développement Durable & H.Q.E. Direction de Travaux & O.P.C. Restauration Collective.

5, avenue Georges Pompidou 15000 AURILLAC Tél. **04 71 63 88 30** - Fax **04 71 63 88 39** E-mail : **accueil@igetec.fr**



Réseaux électriques HT / BT Eclairage public Photovoltaïque Réseaux humides

ZA Lavialle – 15200 LE VIGEAN Tél : 04.71.68.04.11

Association gymnastique volontaire



epuis de nombreuses années, l'Association de Gymnastique Volontaire Ytrac/Crespiat (affiliée à la fédération française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire) s'adresse à celles et ceux qui veulent garder la forme et le sourire. Si vous avez envie de vous défouler en musique tout en améliorant votre condition physique venez nous rejoindre!

Nos activités sportives sont accessibles à tous et toutes, sans compétition dans une ambiance conviviale.

Trois heures par semaine vous sont proposées, avec des animateurs/trices diplômés :

- à Ytrac-bourg (le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 au foyer rural),
- > au Bex (le lundi de 20 h 15 à 21 h 15 à la salle des fêtes).
- ➤ à Crespiat (le jeudi de 20 h à 21 h à la maison des Associations).

Au programme : Gym chorégraphiée, circuit training, renforcement musculaire, abdos, cardio, step, body-zen, pilates, stretching...

A très bientôt.

Bureau - contact:

Myriam JOHANNY, présidente : 04 71 62 89 14 Florence DEFARGUES, trésorière : 04 71 47 73 40 Huguette LAMPE, trésorière adjointe : 04 71 47 72 91

Nicole PEUCHAL, secrétaire: 06 73 14 81 85

Retraite sportive Ytrac

es objectifs de notre association sont ceux de la « FF Retraite Sportive » : éviter l'isolement en favorisant les rencontres et le maintien en forme des personnes dites âgées par la pratique d'activités physiques régulières et adaptées. Nous organisons, en outre, des activités liées à la vie de la cité, et des manifestations, où priment convivialité, solidarité et chaleur humaine.

A ce jour, 415 adhérents sont inscrits.

Nos activités dites régulières sont :

 Soit encadrées par des professionnels comme la gymnastique le mercredi matin, le yoga le jeudi AM, et l'aquagym le lundi, mardi et jeudi matin.

Soit encadrées par des bénévoles : le tir à l'arc, la sarbacane, la gym de plein air, le lundi matin, le cyclo le lundi

AM, la marche nordique le lundi et mercredi AM, la danse le mardi AM, la pétanque le mardi et jeudi AM, le swin golf le mardi matin, la danse country le jeudi AM, le bowling le vendredi matin, la randonnée le vendredi AM (2 niveaux). Les sorties ski, alpin et fond, attendent la neige.

40 bénévoles, formés, ou en cours de formation, par notre fédération, font partager leurs compétences et leur plaisir à tous nos adhérents.

Des manifestations rythment l'année :

Accueil des nouveaux autour de la galette en janvier, Carnaval, Repas du Club, Intervention des danseurs dans 3 Maisons de Retraite dont Ytrac, Journée de clôture des activités fin juin... Téléthon, participation d'animateurs à la semaine du handicap, mobilisation du club lors de manifestations solidaires (parcours du cœur, Aurillac pour elles...) et lors du forum des associations d'Ytrac.

Err été p lité p la rar 16 se l'asso pour pétar

En juillet 2017, la RS Ytrac a été partenaire de la municipalité pour organiser et encadrer la rando du Cantal Pédestre. Le 16 sept, elle a été partenaire de l'association des amis de la Forêt pour organiser une après-midi pétanque.

Des voyages : Après le Pays

Basque en mai 2017, la Bretagne se prépare pour mai 2018.

Toutes ces activités et manifestations ne sont possibles que grâce à l'aide de la municipalité, à la compétence des animateurs, à l'implication des membres du Comité Directeur et des bénévoles.

Siège Social : Mairie d'YTRAC

Pour nous joindre: M. MAZARS: 06 88 36 83 67

mazars.micheleraymond@wanadoo.fr





Les Digitales Ytracoises, club de Twirling-bâton



près une saison bien remplie à sillonner le département et les départements limitrophes pour animer de nombreuses fêtes patronales, les Digitales ont repris leurs entraînements tous les samedis après-midi afin de préparer un nouveau spectacle dynamique et haut en couleurs qui sera présenté au Dojo d'Ytrac les 9-10 juin prochain à l'occasion de leur Gala annuel 2018. Cette année le club compte 80 adhérentes de 5 ans ½ à 23 ans. Elles vous invitent à les contacter pour animer vos manifestations (fête patronale, animations diverses...).

Pour les contacter, joindre Mme Ghislaine VIGIER, présidente au 06 98 97 89 03

Ou sur le site internet :

club.quomodo.com/lesdigitalesytracoises

L'ensemble du club vous souhaite une bonne fin d'année!



Pétanque Ytrac



ne nouvelle fois nous avons honoré notre contrat qui vient de s'achever. Toutes nos manifestations ont pu être honorées grâce à tous nos bénévoles qui nous entourent.

Sur le plan résultat sportif, notre championnat des 55 et plus se sont qualifiés pour les phases finales l'une en demi-finale et l'autre finaliste en finale du championnat régional d'Auvergne. Sur le plan local 15 concours officiels ont été programmés ainsi que notre 28^e National. Chaque année nous connaissons un succès grandissant. Issus de nombreux départements, une fois de plus nous avons eu l'honneur de recevoir une partie de l'élite nationale. L'an dernier 234 équipes étaient présentes. Le nombre important de spectateurs avait du mal à faire un pronostic, difficile à prévoir un résultat final. Bien entendu l'équipe de M. FAZZINO avait la faveur des pronostics, quoiqu'il en soit, le loup était au coin du bois. L'équipe MALGACHE avait bien préparé sa revanche de l'an dernier, sans bruit elle reprenait courage. Cette fête est porteuse de lendemain, elle mobilise tous nos moyens pour répondre favorablement aux attentes du plus grand nombre d'entre nous. Cette détermination inspire nos réflexions à chaque préparation d'un budget futur.

La Pétanque d'Ytrac présente ses remerciements à tous ceux qui nous soutiennent, la Municipalité d'Ytrac, nos fidèles partenaires, pour leur participation financière sur notre national.

Tous nos meilleurs vœux de santé et prospérité. Bonne année 2018 à toutes et à tous.

Le Président, Gilbert LADEN



Judo club Ytracois

orte de ses 175 licenciés durant la saison 2016/2017, le Judo Club Ytracois a pour objectif majeur d'emmener un maximum de jeunes vers la ceinture noire.



10 jeunes ceintures noires.

Depuis septembre 2017, le club compte un nouveau professeur dans ses rangs : Jordan Luis qui prend en charge les cours d'éveils et mini-poussins revenus au mercredi après-midi

Un petit regret tout de même : celui de ne pas avoir de cours adultes pour assurer la continuité avec nos cadets et juniors.

Les cours de renforcement musculaire ont toujours lieu les lundis et jeudis soir de 20 h 00 à 21 h 30.

Le bilan sportif de la saison 2016-2017 est plutôt satisfaisant avec un bon taux de participation de nos éveils et mini-poussins aux animations départementales et de bons résultats aux Petits Tigres pour nos poussins. Un grand merci à Ugo Ladant qui a secondé Jérôme Angelvy durant toute la saison auprès de nos plus jeunes licenciés.



Mini-poussins et poussins.

En benjamins, 7 licenciés ont participé à la Coupe régionale AURA le 19 novembre à Ceyrat et on peut noter les belles 3^e place de Tom Marty et Mathilde Rivaldi. En minimes, le club avait qualifié 6 judokas à la phase AURA et ce sont les trois filles qui ont représenté le club à La coupe régionale individuelle AURA à Montélimar le 7 octobre 2017. En cadets, Armelle Lallemand et Adrien Poudeyroux ont décroché leur ceinture noire.

Il a été annoncé lors de l'Assemblée Générale en octobre 2017 que Jérôme Angelvy et Jean-Pierre Angelvy mettraient un terme à leur collaboration avec le club à l'issue de la saison. Il est donc primordial de commencer dès à présent à chercher un (des) nouveau(x) professeur(s) de judo car Jordan Luis, le 3^e professeur du club ne pourra probablement pas assurer à lui seul tous les cours puisqu'il travaille déjà avec les autres clubs cantaliens.

A l'occasion des fêtes de Noël, le club a organisé une soirée festive avec cours communs et apéritif dînatoire le vendredi 22 décembre.

La remise des ceintures qui clôture la saison aura lieu le vendredi 15 juin 2018. Les cours de renforcement musculaire prendront fin le vendredi 29 juin 2018.











Tennis Club

e Tennis Club Ytracois a pour objectif principal de développer la pratique de ce sport aussi bien dans le cadre du loisir que de la compétition.

Des **cours** peuvent être dispensés **par des animateurs brevetés** à chaque licencié.

Afin de permettre la progression des joueurs, des groupes sont constitués en fonction de l'âge et du niveau.

Ainsi, depuis 3 ans, une activité « galaxie tennis » est programmée.

Durant le Temps d'Activité Périscolaire, les enfants âgés de 5 à 6 ans peuvent découvrir le tennis à Ytrac comme au Bex.

Concernant les compétitions, le Tennis Club Ytracois organise un tournoi interne du 14 mars au 14 mai 2018 et participe, avec des licenciés (es)s du Club de Laroquebrou, aux championnats départementaux du printemps et de l'automne en engageant deux équipes.

Le tournoi d'été, limité aux joueurs de 4^e et 3^e série, est prévu sur la période du 11 au 24 juin 2018 sur les terrains d'Ytrac.

Tout au long de l'année 2018, des tournois jeunes (plateau rouge, violet, orange) et un Tournoi Multi Chance 11–14 ans filles et garçons sont programmés.

Suite à l'Assemblée Générale du 14 octobre 2017, la composition administrative du club et les tarifs annuels des licences de la saison 2018 sont les suivants :

Licences:

- enfants : 30 €
 - jeunes (à partir de 10 ans) : 35 €
 - adultes : 60 €
 - couples : 90 €
 - étudiants : 45 €

- galaxie tennis : 100 € (licences et cours inclus)

Bureau du Tennis Club Ytracois:

- Président : M. David DINOIRE

- Vice-président : M. Christian NAVARRO

Secrétaire : M. Julien TOUZINTrésorier : M. Matthieu BIGGIO

Le **tarif des locations** des terrains pour les nonlicenciés est de 6 € de l'heure.

Pour vous inscrire au club ou pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter M. NAVARRO Christian au 06 98 30 19 07 ou M. DINOIRE David au 06 84 98 52 50.











Ytrac foot poursuit sa progression

trac Foot vient de vivre une bien belle année sportive. Le club, désormais présidé conjointement par Jean-Louis Bruel, Michel Laflorencie et Christian Ouvrier, poursuit sa progression. L'ensemble du club se structure avec l'arrivée de nouveaux dirigeants, dont de nombreux issus de la commune, tout en gardant des valeurs et un esprit club autour de la solidarité, le respect et la convivialité. Les 5 équipes réussissent un début de saison prometteur. Petit poucet de N3, l'équipe première porte les couleurs d'Ytrac dans la grande région Auvergne Rhône-Alpes. Les hommes de Jacques Merle luttent pour le maintien et s'offrent des tranches de bonheur ainsi qu'à leurs supporters, comme lors de la victoire dans le derby face aux voisins aurillacois. Cette rencontre a été, outre l'aspect sportif, une réussite populaire avec 2 500 spectateurs au stade Jean Alric. L'équipe réserve est en tête de la poule élite malgré une concurrence relevée. L'objectif d'évoluer en lique la saison prochaine est à leur portée. L'équipe trois qui allie expérience et jeunesse est également en tête de sa poule en première division départementale 4 en étant encore invaincue. Les féminines après avoir disputé et malheureusement perdu la finale de la coupe du Cantal à 11 à Baradel en juin dernier s'offrent un bon début de



saison. Les jeunes U18 sont en course pour l'accession en élite départementale et ont aussi brillé en coupe Gambardella en atteignant le 5° tour. Ils sont tombés face à Clermont foot devant un public nombreux au stade du Bex. Ytrac foot travaille également cette saison au niveau des jeunes avec Espinat-Ytrac Footbal Jeune et son président Thierry Allaux pour l'équipe U15. Enfin cette saison encore le club disputera le tournoi vétéran avec les fidèles du club. L'ensemble des dirigeants tient à remercier les joueurs, les bénévoles et les partenaires pour leur soutien, avec une pensée particulière pour la municipalité et son maire Roland Cornet, sans lesquels tout serait plus compliqué. En espérant que 2018 soit une aussi belle année que 2017.



Les échos de l'AS Espinat Football

ZOOM sur la saison passée

L'AS Espinat Football a connu une saison 2016/2017 mitigée. Le groupe

réserve d'Anthony Terrisse s'est maintenu en première division. Le groupe un de Pierre-Jean Pagis termine mal son championnat avec une descente en Excellence-Départemental 2 mais termine bien la saison en ramenant la coupe Combourieu au Stade du Sivadou.

Saison en cours

Julien Espeisse, Daniel Palurovic et Lionel Montil forment toujours le bureau de l'ASEF. Les objectifs pour cette année sont clairs : remonter immédiatement avec le groupe un en Elite-Départemental 1 et jouer également la montée avec le groupe 2 pour évoluer la saison prochaine en Promotion-Départemental 3. Actuellement, tout se passe bien avec les deux groupes en haut de tableau.

Effectif

Cette saison, 21 nouvelles recrues. Le club d'Espinat est une association sportive de 100 licenciés. Nos 13 jeunes (U6 à U18) jouent en entente avec l'EYFJ. Il serait un peu prématuré aujourd'hui d'annoncer une équipe 3 à Espinat pour la saison 2017/2018 mais une réflexion est en cours pour être en capacité de garder tous les licenciés d'Espinat et accueillir les jeunes de l'EYFJ si besoin.

Affaire à suivre...











Espinat Ytrac Football Jeunes

Espinat Ytrac Football Jeunes, l'EYFJ est l'école de football communale.

Le club licencie uniquement de jeunes joueurs de 5 à 17 ans (aucun senior).

Les équipes de jeunes sont actuellement engagées dans les catégories U6 (moins de 6 ans) à U18. Au total les 30 dirigeants de l'EYFJ pour la saison 2017-2018 encadrent 140 joueurs et joueuses.



Tarif de la licence : 75 € de u6 à u13, 85 € de u14 à u18.

Possibilité de payer 22 € avec les 3 premiers tickets du Pass Cantal.

Le club est labellisé, **LABEL JEUNES ESPOIR de la FFF** en répondant au cahier des charges qui concernait 4 domaines : sportif, associatif, éducatif et encadrement. Ceci est un gage de qualité de notre structure.

Entraînements et matchs

Les entraînements ont lieu tous les mercredis de septembre à juin et le vendredi soir pour les catégories U10 à U18 sur les pelouses d'Espinat, du Bex et d'Ytrac.

Une navette permet de transporter les joueurs qui le désirent en début et en fin d'entrainement le mercredi, elle établit un circuit en fonction du lieu où se trouvent les joueurs à récupérer.

Les matchs ont lieu sur les trois sites d'Ytrac, du Bex et d'Espinat chaque week-end.

Activités et sorties :

L'EYFJ organise chaque année plusieurs manifestations, parmi les plus importantes on peut noter le Noël des enfants, le Festi copains, un stage de perfectionnement, une soirée « galette des rois » et un tournoi.

Un séjour et une sortie pour un match de haut niveau sont envisagés.

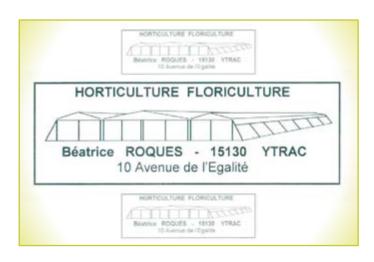
L'EYFJ mobilise aussi ses compétences et son savoirfaire pour proposer des activités aux écoles de la commune dans le cadre du Temps d'Activité Périscolaire (TAP). Notre club est partenaire du centre socioculturel d'Ytrac, ceci permet la mise en place d'un programme éducatif riche.

Communication

Afin de faciliter la communication interne et externe, le club s'est doté d'un Site Internet dynamique et d'un réseau Facebook, tout un chacun peut alors contacter les dirigeants pour avoir les renseignements utiles sur eyfj.fr ou directement son président

Thierry Alaux au 07 70 02 42 06.









La 28^e édition des Peintres du Hasard d'Ytrac

idèles au rendez-vous, les Peintres du Hasard ont présenté du 20 au 28 mai 2017, leurs réalisations tant en peintures qu'en sculptures.

L'invité d'honneur était le sculpteur Jacques Fourneaux, artiste lotois, qui a su nous faire partager sa passion à travers ses sculptures sur bois, métal et pierre.

C'est avec plus de 80 œuvres que les Peintres du Hasard ont accueilli un public nombreux.

Pour la première fois en 2017, les Peintres du Hasard ont participé à une exposition organisée à Monterblanc (Morbihan, ville jumelée avec Ytrac).

En 2018, nous aurons le plaisir de vous présenter nos réalisations au cours de l'exposition qui se tiendra durant deux semaines, du 5 au 20 mai.



Venez nombreux! Nous aurons à cœur de vous faire partager notre passion.

Les Peintres du Hasard:

Betty et Jean Artus, Geneviève Boizard, Josiane Carrié Luffroy, Michèle Flory, Marie-Jo Bayol Gral, Camille Médal, Christiane Rallier, Marie Christine Sérieys.

Une association pour dynamiser l'EHPAD d'Ytrac!



'association les « Amis de la Forêt » a été créée dans le but de trouver des financements afin de mettre en place des activités permettant de rendre la vie la plus agréable possible aux résidents. Cela permettra de pouvoir proposer des animations par des intervenants extérieurs ainsi que des petites sorties sur une journée ou plus pour sortir de leur environnement habituel qu'est l'EHPAD.

Des manifestations sont déjà prévues tout au long de cette année 2018, tous les membres de l'association sont très motivées et prêts à « retrousser leurs manches » pour aider au bien être des résidents.

Nous comptons sur tous pour nous aider en venant participer aux différentes activités qui seront proposées.

Contact

Tél. 04 71 47 88 00 - Fax 04 71 47 88 04 - e-mail: lesamisdelaforet@laposte.net







L'équipe du Club Cœur et Santé

1 cardiologue, 3 médecins, 6 infirmières pour un dépistage du Cholestérol, Glycémie, Tension Artérielle, Taux d'oxygène dans le sang.





Parcours du Cœur Départ de la Marche Nordique animé par la Retraite Sportive Ytrac



La réussite de l'association est aujourd'hui de permettre à 140 familles de se rapprocher les unes des autres, d'échanger entre elles, de créer des liens d'amitié, de s'entretenir avec du personnel soignant au cours des différentes manifestations telles que les Parcours du Cœur, la semaine du Cœur, mais aussi des différentes sorties, le repas annuel, la galette des rois, des journées d'information dans différentes municipalités de la région, une balade pour faire connaissance.

Les clubs, composés de bénévoles, animés par des patients, des cardiologues, sont des structures d'accueil pour les personnes cardiaques en phase de réadaptation.

N'hésitez plus, venez rejoindre le club Cœur et Santé, vous trouverez soutien, conseils, convivialité.



CLUB CŒUR & SANTE DU PAYS D'AURILLAC - 6 rue des Erables - 15130 YTRAC - Tél. 04 71 48 33 96

Association Détente Yoga



« La pratique du yoga me semble de plus en plus difficile à expliquer au fur et à mesure que je l'enseigne.

Que dire?

Comment être juste sans rien trahir de ce que m'ont transmis mes maîtres ?

Prendre conscience d'abord de la nécessité de venir essayer.

Pourquoi mes pas me mènent-ils à un cours ?

Se faire confiance et se sentir en confiance.

Alors se poser sur le tapis respirer et se sentir respirer, oublier les mots pour le dire et devenir spectateur de soi-même avec bienveillance.

Puis de séances en séances en harmonisant les mouvements du corps à la respiration en alliant l'effort à la mesure constater ses progrès et ses limites.

Et puis devenir un autre... le même en plus authentique. »

Véronique Malzieu, Professeur de yoga

Les cours de yoga ont lieu le jeudi de 20 h 15 à 21 h 30, salle du foyer rural d'Ytrac.

Possibilité d'essayer un premier cours gratuitement tout au long de l'année.

Ytrac Club Nature

8^e année d'existence de l'association, au 31/08/2016 l'association compte 21 familles adhérentes et 57 adhésions individuelles.



Les sorties Familles de l'année

La chasse à l'œuf

Elle a eu lieu le dimanche 16 avril, 160 enfants se sont retrouvés dans la forêt de Branviel. Sous les feuilles, dans le houx, ou dans le creux des arbres, de véritables œufs de différentes couleurs étaient à récolter, pour les échanger contre les œufs en chocolat.

Accompagnés de leurs parents ou grands-parents pour les plus petits, seul ou en équipe pour les plus grands, les œufs ont rapidement été trouvés, et parmi eux, 6 œufs en argent donnant droit à un grand lapin en chocolat.

La sortie adhérente

La sortie a eu lieu le week-end du 8-9 juillet et a rassemblé 34 personnes, 17 adultes et 17 enfants, elle s'est déroulée cette année dans l'Aubrac. Randonnée de 16 km avec repas 100 % Aubracois et nuitée à la station de Brameloup.

La section trail

Pour la saison 2016/2017, qui s'est terminée le 31 août, nous étions 77 licenciés (25 femmes et 52 hommes).

Nous nous sommes entraînés tous les mercredis, y compris cet été, soit dans la forêt de Branviel, soit au



ACCA Ytrac

L'association de chasse d'Ytrac comprend 90 adhérents, chaque année des cartes en moins sont

délivrées, mais remplacées par la venue de nouveaux jeunes chasseurs, à qui la carte est offerte par l'association la première année .

Nous nous efforçons de satisfaire chaque adhérent, de ce fait nous lâchons en quantité du gibier de tir, mais aussi du gibier de repeuplement tel que le lièvre. terrain de sport d'Ytrac, avec des séances de VMA, des sorties fractionnées côtes proposées par les licencié(e)s à Naucelles ou Sansac, le vendredi soir ou le samedi matin et les sorties dominicales autour du bassin aurillacois et sur les crêtes de la vallée de Mandailles...

Notre association n'a pas la prétention de produire des résultats, mais plutôt de la convivialité, de l'amitié, des valeurs de solidarité, d'entraide, de dépassement de soi.

Merci à la municipalité pour son soutien technique et financier.

La section trail tient à remercier également tout particulièrement ses partenaires et sponsors qui ont participé au financement de nouvelles vestes.

Pour nous contacter ou nous suivre :

Blog: www.ytracclubnature.com

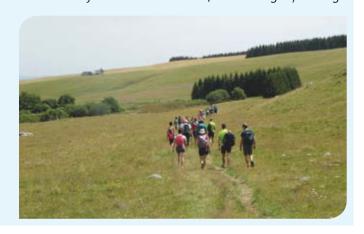
E-mail: ytracclubnature@laposte.net

Sur facebook:

Section famille: wwwfacebook.com/ytracclubnature Section trail: wwwfacebook.com/ytracclubnaturetrail

Composition du bureau:

Co-présidents : Christophe Bergaud et Jean-Luc Schaff Secrétaire section famille : Alain Alric Secrétaire et référent section trail : Laurent Daudé Trésorière section famille/trail : Christelle Pichot Trésorier adjoint section famille/Trail : Grégory Asting



Nous sommes aussi soumis à un plan de chasse pour le chevreuil pour la régularisation de cette espèce, le tout assure la pérennité de tous les gibiers chassés.

Nous mettons aussi un point d'honneur sur le respect de la loi, mais aussi et surtout sur la sécurité.

Pour pallier aux besoins financiers qui sont de plus en plus lourds, l'association organise quatre manifestations : un concours de belote en janvier, un banquet en février, sanglier à la broche le 9 juin 2018 et le ball-trap pour la fête d'Ytrac.





Colseb

Notre devise: Ensemble Sauvons Branviel

ous l'avons sauvé en 2011, ou tout du moins à partir de cette année-là, en empêchant l'implantation d'un centre d'enfouissement en plein cœur de la forêt. Puis nous nous sommes également opposés à l'idée d'y implanter un bioréacteur. Alors les élus du bassin aurillacois ont commencé à réfléchir sur une autre gestion des déchets et aujourd'hui, il n'est plus question de créer une structure de traitement sur notre territoire, vu sa « faible » production de déchets. Il est toujours bon de rappeler que l'action du COLSEB, malgré les dépenses inutiles du SMOCE lors d'études et de fouilles a participé à préserver l'intérêt général.

Néanmoins, Branviel est actuellement touchée dans sa chair par d'innombrables coupes de bois offrant à ses visiteurs un véritable spectacle de chaos : déforestation intense, chemins défoncés et jonchés de rondins, ornières gigantesques, circuits VTT impraticables

...D'ailleurs, avis aux aviateurs amateurs ou aux fans de drone : le Colseb est preneur de photos aériennes, même si on sait déjà qu'elles vont nous faire mal...

Bientôt la forêt de Branviel sera coupée en deux pour laisser place à la déviation de la RN 122 à l'encontre, rappelons-le, des préconisations des services techniques de l'Etat (DREAL) en charge des études d'impacts de ce dossier en 2010.

Une dernière enquête publique vient de s'achever. Elle a duré 1 mois (du 21 novembre au 22 décembre 2017). Elle concernait la réalisation d'ouvrages hydrauliques, les rejets d'eaux pluviales collectées par le nouveau tracé et l'assèchement de zones humides.

Comme à chaque enquête publique, elle annonce le début de plus en plus imminent des travaux. On ne peut plus rien contre ce projet. Des décisions politiques ont été prises et certaines personnes sont probablement pressées de voir ce contournement Sud Aurillac réalisé.

Notre association a le devoir de rappeler que des mesures compensatoires sont prévues, visant principalement à recréer des zones humides d'habitats. Il faut savoir que les zones humides vont être asséchées et que des constructions vont devoir être opérées pour canaliser l'eau. Car de l'eau, il y en a dans Branviel... et beaucoup ! C'est d'ailleurs un des points sur lesquels nous avions appuyé notre plaidoyer lorsque nous défendions envers et contre le SMOCE (piloté à l'époque par notre ex-Sénateur et éphémère ministre de l'Agriculture), le droit de ne rien changer. Et, à toutes fins utiles, rappelons l'intérêt pour tous de préserver la biodiversité du « Poumon Vert » d'Aurillac.

Véronique Meinier & Patrick Madamour, co-présidents



Electricité Générale
Chauffage électrique
Ventilation – Courants faibles

Max Daniel

256is, Avenue du Lac
15130 YTRAC
Tél. 06 07 04 28 88



Association des Donneurs de Sang Ytrac-Sansac-St-Paul-des-Landes

artagez votre pouvoir, donnez votre sang; une mobilisation quotidienne est essentielle!

Nous vous rappelons que les Dons doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limité : les plaquettes 5 jours, les globules rouges 42 jours, le plasma congelé 1 an.

Les Français ont démontré leur générosité, lors de l'appel au don urgent lancé cet été par l'EFS. Une nouvelle période difficile s'annonce à l'approche de l'hiver et des vacances scolaires. Les Donneurs sont moins disponibles (maladies saisonnières, voyages) la mobilisation de tous permettra de maintenir un niveau de réserve en produits sanguins suffisant.

Chaque jour en France 10 000 dons (1 400 sur la région Auvergne-Rhône-Alpes) sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades. La collecte des Dons de Sang est un défi permanent : 90 % de la population se dit prêt à donner son sang et pourtant 4 % seulement réalisent ce geste bénévole, généreux et indispensable au bon fonctionnement de notre système de santé. Notre département est des plus généreux avec 8 % de Donneurs et vient en soutien de régions déficitaires.

Grâce à vous nous continuons à assurer notre autosuffisance: 114 personnes sont transfusées chaque heure en France en moyenne. Un don dure environ



45 mn, attente, entretien médical et prélèvement. Nos bénévoles vous accueillent pour une collation conviviale; prenez le temps de sauver des vies, les malades vous disent MERCI.

Sur le plan local à Ytrac, nos 5 collectes ont reçu 405 donneurs et 369 poches recueillies, donc une moyenne de 80 Donneurs. C'est super, mais nous avons encore des marges de progression pour atteindre la centaine de donneurs.

Agenda 2018: les mardis: 2 janvier, 6 mars, 15 mai, 31 juillet, 16 octobre.

Notre AG jeudi 15 mars 2018 à Ytrac 18 h 30 nous vous invitons à y venir nombreux.

Les Bénévoles

Ligue Contre le Cancer Une mobilisation à amplifier

🖊 i les statistiques officielles confirment, hélas, une progression des nouveaux cas de cancer depuis quelques années, ces chiffres doivent néanmoins être confrontés aux progrès liés à la recherche médicale qui permettent de soulager de nombreux malades et d'en guérir toujours plus.

Ce dernier constat, s'il est encourageant, doit surtout nous inciter à maintenir une mobilisation sans faille pour faire progresser encore la lutte, sous toutes ses formes, contre cette maladie.

Le Comité du Cantal s'y emploie, jour après jour, au travers de ses trois missions essentielles :

- En aidant les laboratoires de recherche, par des moyens financiers conséquents.
- En accompagnant les malades cantaliens et leur famille. Ainsi, les soins de support proposés gratuitement à tous les patients seront reconduits et amplifiés en 2018.
- En informant sur tous les moyens de prévention mis en place, notamment les dépistages organisés des cancers



du sein, du colon et de l'utérus, insuffisamment réalisés à ce jour, alors qu'ils sont totalement gratuits. mais aussi une hvaiène vie optimale, une alimentation équilibrée et



la nécessité d'une activité physique régulière.

Enfin, nous remercions chaleureusement tous ceux qui apportent leur soutien au Comité et ainsi aux malades : les donateurs, les municipalités par leurs subventions, les associations par l'organisation de manifestations à notre profit, les bénévoles...

VOUS AUSSI, VOUS POUVEZ NOUS AIDER!

Bonne et heureuse année 2018 à chacune et chacun et surtout une bonne santé.









A.D.E.V.A. Ytrac: 2007 - 2017 - 10 ans d'activités

Association de défense de l'environnement de la vallée de l'Authre

L'association souhaite pour 2018 de bonnes conditions de vie à tous les ytracois.

Principales actions menées avec succès

- 1. Protection des plaines du Pontet, site humide et agricole où un projet industriel de matériaux routiers polluant devait être implanté.
- Limitation de la circulation des poids lourds de transport d'animaux vivants, Cité du Sivadou à Espinat.
- 3. Information préventive des Ytracois sur la mise aux normes du réseau d'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif Ce sujet est aussi traité par l'association de consommateurs C.L.C.V.
- 4. Information et lutte contre les odeurs encore non maîtrisées du réseau collectif d'assainissement restructuré – Fin 2017 la situation s'améliore mais les odeurs n'ont pas complétement disparu.

2017 - ACTIONS en cours

Détection et Lutte contre les décharges sauvages qui se multiplient et le non-respect des autorisations préfectorales sur les décharges classées I.S.D.I. (Installation de Stockage de Déchets Inertes)

- 1. Décharge non autorisée utilisée par plusieurs entreprises sur les plaines humides et agricoles du Pontet : Résultat : Fermeture du site et amende dressée
- 2. Décharge autorisée de matériaux inertes à Passefonds au-dessus d'Espinat : Utilisée pour l'enfouissement de déchets putrescibles *voir photo* : DREAL en cours de sérieuses investigations.

Pour ces actions menées avec soutien de la F.D.A.N.E., déclinaison cantalienne de la Fédération Nationale de l'Environnement les autorités publiques de contrôle administratif et la gendarmerie sont saisies.

Attention: Les Ytracois doivent prendre conscience de l'importance de l'objet associatif de l'A.D.E.V.A.; l'association a démontré son utilité, mais l'évolution de la loi ne permet plus la création de nouvelle association avec ce type d'activité. Cet outil au service des habitants, doit être préservé et géré par eux. Les membres du bureau sortant appellent au renfort et à la relève. L'A.G. qui sera convoquée début 2018 sera déterminante pour l'avenir et donc la préservation par l'action associative de notre milieu environnemental qui est notre lieu de vie.

Contact : Adresse de messagerie : adeva@laposte.net

Bureau actuel :

Président : Jean Louis Schaff, Espinassol. Vice-Président : Jean-Claude Mollard, Bellevue.

Secrétaire : Pierre Mestries, Ytrac.

Secrétaires adjoints : Eliane Baldy, Vieille

Michel Farange, Espinat.

Trésorière : Cécile Thiallier, La Montade du Pontet. *Trésorier adjoint :* Norbert Fellenz, Le Pontet.







Comité de jumelage : à la découverte des marais salants

2017 aura été marquée pour notre association par un nouveau voyage dans le Morbihan, du 25 au 28 mai, à l'invitation de nos amis Mon-terblancais qui nous avaient préparé, comme à l'habitude, un programme varié et un accueil des plus conviviaux.



Deux temps forts ont marqué ce séjour :

- La découverte d'une part de GUERANDE, ville d'art et d'histoire depuis 2014, confirmant le patrimoine important de cette cité de près de 17 000 habitants. située entre l'océan et le marais de Brière, d'autre part des marais salants environnants
- > Une exposition de peinture mise en place par les artistes Monterblancais qui avaient convié leurs homologues Ytracois des « Peintres du Hasard ». 10 d'entre eux avaient accepté de présenter certaines de leurs toiles. Cette rencontre a permis de confronter des techniques picturales diverses, aboutissant toujours à des œuvres remarquables. En outre, le vernissage fut complété par un concert musical fort apprécié par chacun.

Merci au Comité Monterblancais de cette programmation qui a permis des rencontres riches en découvertes diverses et en amitié partagée. Merci aussi à la municipalité pour son accueil et son accompagnement durant deux soirées.

2017 a encore été marquée par un moment de recueillement auprès de notre regretté Yves et une découverte de la Xaintrie. Enfin, le 10 novembre eut lieu notre traditionnel repas d'automne, couplé avec le tirage de notre tombola, encore richement dotée.

2018 verra le retour parmi nous de nos amis bretons du 10 au 13 mai, lors du week-end de l'Ascension. Le programme de leur séjour est déjà bien avancé mais sera dévoilé lors de notre Assemblée Générale qui se déroulera à la salle du Foyer Rural d'Espinat le mardi 6 février à 20 h 30.

Vous y êtes tous cordialement conviés.

Enfin, le Bureau du Comité de Jumelage adresse à tous les Ytracois ses vœux chaleureux de bonne et heureuse année 2018.







Tél. : 04 71 64 99 00 www.cantal-loisirs.fr

Zone d'activités des 4 chemins - 15250 Naucelles







« Ytrac à 100 % »

ous voici au crépuscule de 2017. Des projets ont vu le jour durant cette année. Le plus important est la maison de Santé. Nul doute que vous en retrouverez de larges présentations dans d'autres pages de ce bulletin et nous espérons seulement qu'elle n'aura pas, comme d'autres ailleurs, une pénurie de praticiens. D'autres projets verront le jour en 2018, telle la micro-crèche, qui elle aussi doit vous être présentée par ailleurs. Sachez cependant que nous avons voté « Pour » à chacune des délibérations présentées en Conseil Municipal sur ces deux sujets, conscients de l'intérêt général qu'ils servent tous deux. Sachez aussi qu'une délibération au dernier Conseil du 13 décembre (nous nous sommes abstenus) concernait des décisions modificatives de budgets pour transférer, du budget de la commune vers celui de la Maison de Santé, quelques 87 900 euros nécessaires pour payer le surcoût des travaux de ce projet. A ce même Conseil, intrigués par cette hausse, nous avons indiqué que nous allions demander quelques chiffres supplémentaires (budget prévu, montant des travaux prévus, montant total réellement payé, et autres totaux de subventions obtenues...). Monsieur le Maire nous a répondu du tac au tac qu'il nous les fournirait avec plaisir. Qu'à cela ne tienne, nous les avons réclamés par courriel le 19/12 en tout début de matinée à la Directrice Générale des Services. Ce même jour, vers 14 h, elle nous a répondu que Monsieur le Maire nous les communiquerait le 26/12. Etonnant que sur un projet d'une telle importance, et sans doute suivi de près au jour le jour, ces quelques chiffres ne soient pas déjà connus et qu'il faille une semaine pour les calculer... A moins qu'ils ne craignaient que l'on vous en fasse part dans ce

papier (qui doit absolument être rendu pour le 23 décembre... à vous d'en jugez).

Voici à présent quelques nouvelles de notre équipe : Samuel KARIM a présenté sa démission vers la fin du premier trimestre. Le prochain sur la liste, Didier Le Boulc'h, a choisi de ne pas venir sièger au Conseil Municipal. La suivante, Martine Bonal, a eu le plaisir de participer une fois mais un nouveau choix de vie familiale l'amènera à s'éloigner d'Ytrac. Au moment où nous écrivons, nous ne savons pas encore qui parmi les suivants(es), aura l'enthousiasme nécessaire pour venir nous épauler. Nous nous devons de siéger au Conseil eu égard au tiers des votants qui nous ont fait confiance (et qui oublie aussi de nous soutenir un peu) mais sans illusion car, comme on vous l'a déjà expliqué, tout se décide sans nous. Quelquefois les projets nous sont présentés. D'autres non. On les découvre au Conseil Municipal suivant, avec un chef d'orchestre paré de son armure de Don Quichotte, cognant sur tous ceux qui questionnent ou commentent, et donc toujours sur nous! On caresse toutefois l'espoir d'être, un jour, remerciés pour nos « animations » car il semble que nous soyons les seuls à nous intéresser aux projets ou autres délibérations proposés en conseil municipal. Il est en effet rarissime qu'un conseiller du groupe majoritaire ou du servile autre «groupe d'opposition» ne pose la moindre question. Sans dire qu'ils se comportent comme des moutons de Panurge, soit le sens critique n'est pas leur qualité première, soit ils ne sont pas autorisés à s'exprimer librement. « Occupe-toi de ton équipe, je m'occupe de la mienne » nous a apostrophé le Maire au dernier conseil municipal. Meilleurs vœux pour 2018.

Les élus actuels d'YTRAC à 100 % : Amélie BESSONIES, Brigitte GUIMONET et Patrick MADAMOUR

Mi-mandat

ors de la campagne électorale de 2014, au Cours de nos échanges avec les habitants, nous avions rencontré un grand nombre de personnes qui étaient inquiètes de l'avenir du service médical de proximité sur Ytrac. Il était urgent de prévoir un projet de maison médicale sur notre commune. Toutes les générations en ont besoin! Aujourd'hui la maison de santé pluridisciplinaire à YTRAC est construite! Nous sommes heureux d'avoir soutenu ce projet dès le début du mandat avec la majorité municipale. Différents professionnels de santé v ont trouvé leur place dans un cadre chaleureux et élégant. Pour l'école du Bex, nous avons encouragé la reconstruction du bâtiment péri-scolaire ainsi que les travaux de mise en sécurité de la voirie qui ont été particulièrement réussis.

Nous nous investissons pleinement tous les jours dans l'activité du Conseil Municipal, en élus libres et responsables. Nous apportons notre vision des choses dans le respect de la démocratie. Il n'y a pas d'allégeance à un appareil, à un système ou

à un homme, notre expression est libre et écoutée! Nous sommes convaincus que la commune est la clef de voûte de la République, et que participer à son développement est passionnant.

Comme aime le dire André LAIGNEL vice-président de l'AMF : « La commune est un lieu de modernité, d'innovation, de création continue, de solidarité et de citoyenneté en action, la commune rassemble. Elle porte les valeurs fondamentales de la laïcité, de la démocratie vécue au quotidien, du vivre ensemble. Les maires et les élus locaux ont toujours la confiance des citoyens et sont souvent « le premier recours et le dernier espoir! »

En cette nouvelle année 2018, Danielle se joint à moi, pour vous souhaiter à toutes et à tous, une très belle et heureuse année remplie de joie et de bonheur. Nous restons bien sûr à votre disposition, pour vous rencontrer afin d'échanger. À très bientôt! Contact: ytrac.avenir@gmail.com

Site: http://ytracavenir.wordpress.com/

Gérard VIGNAL, Danielle DEBEGNAC

• 📩 🔵 • Tribune libre

Liste Ytrac Autrement

e bulletin vous permet de mesurer le travail réalisé à ce jour.

Vous constaterez que nos efforts ont été maintenus pour respecter nos engagements de campagne.

A l'heure où certains se diront mal informés ou bien laissés pour compte, nous ne voulons pas regarder derrière nous mais bien au contraire avancer sur nos dossiers.

Appartenir à une opposition est certes démocratique à condition de se montrer responsable et respectueux et si possible constructif.

S'opposer systématiquement et empêcher même les dossiers d'avancer normalement ne nous semble pas faire partie de cette condition.

Nos subventions sont bien réelles et nous aident à conforter nos proiets.

Nous avons préféré vous donner la primeur du dossier financier de la Maison de Santé *(cf. page 2)* plutôt que de la confier à Ytrac 100 %. Cela aurait été un comble.

D'autres personnes d'opposition ont su faire le choix de co-construire avec nous. Nous les en remercions vivement.

Compte tenu de l'importance que prend notre commune, nous ne pouvons plus nous permettre de perdre du temps. Il faut poursuivre notre action et à la fin du mandat, il sera toujours temps de faire le point.

YTRAC AUTREMENT construit l'avenir en équipe et avec une opposition constructive.

Que 2018 nous apporte santé, joie et bonheur que nous pourrons partager si nous sommes heureux de bien vivre ensemble et si notre commune nous propose ce que nous recherchons : des services, de la sécurité et du bien-être.

Meilleurs vœux à tous.

Mariages

BIROLINI Jacques Félix - THIERRY Diane Ingrid, 29/04/2017 DEBLADIS Jérôme Joseph - COSTE Julie Marie, 27/05/2017 THIBOUVILLE Benjamin Alexandre Philippe Michel -FABRÈGUES Claire, 27/05/2017

BESSOU Jean-Pierre - BEN ALLAL Myriam Marie Hélène, 24/06/2017

CHEVALEYRE Amaury Antoine - LERE Alexane Camille Louise, 30/06/2017

BLANC Guillaume Jean Anthony - PANTANELLA Jeanne-Marie Loreta Lucienne 15/07/2017

LATHIEYRE Gilles Paul Félix - MOUJOL Maryse Josette Olivia 15/07/2017

REYROLLE Johan Baptiste Serge - ROQUES Stéphanie 12/08/2017

ROUCHIT Ludovic Antoine - PAPON Aline, 02/09/2017 FRUQUIERE Géraud Paul Antoine - MUNOZ Sandrine Nathalie Danielle, 02/09/2017

VÉROUIL Laurent Claude - PRADAL Françoise, 18/11/2017

Naissances

TOUTAIN Ethann Renaud Frédéric, Aurillac, 07/12/2016 PRADET Kyllian André, Aurillac, 11/12/2016 LACROIX Tristan Théo Jérôme, Aurillac, 29/12/2016 CALMEJANE Lise, Aurillac, 03/01/2017 MORGAUD Tom Jean-Yves, Aurillac, 08/01/2017 PRADAYROL BOUQUIER Lola Lucie, Aurillac, 23/01/2017 FRAYSSE Elliot, Aurillac, 08/02/2017 PARRA Maloé Joëlle Marie, Clermont-Ferrand, 23/02/2017 PARRA Tao Robert Urbain, Clermont-Ferrand, 23/02/2017 COMBES Albane, Aurillac, 24/02/2017 VAL Mathis, Aurillac, 26/02/2017 DAMIGON Elena Erika, Aurillac, 03/03/2017 AURIACOMBE Mya Hélène Josepha, Aurillac, 05/03/2017 PRADAL Jules Fernand Gabriel, Aurillac, 09/03/2017 LETELLIER Lily-Rose, Aurillac, 15/03/2017 DECROS Baptiste Bruno Joël, Aurillac, 18/03/2017 CHAMBON WECKELS Alexia Madeleine Emilienne, Aurillac, 30/03/2017 GATTANO Raphaël, Aurillac, 31/03/2017 FROMONT Augustine Elise Marie, Béziers, 12/04/2017 ESPINOS Eliana, Sarreguemines, 19/04/2017 BERAUD Amélia, Aurillac, 08/05/2017 MENDEZ Maxence José, Aurillac, 17/05/2017 CHASTRE Julius Yves, Aurillac, 18/05/2017 RIEU Clément Serge Guy, Aurillac, 31/05/2017 MALGOUZOU Robin Serge Arsène, Aurillac, 11/06/2017 LACAZE TIBLE Albane, Aurillac, 12/06/2017 TESSIOT Louna, Aurillac, 12/06/2017 CAILLAC Eliott Antonin, Aurillac, 16/06/2017 CATANZANO Elena Paola, Béziers, 19/06/2017 SOUBRIER Antonin Patrick Fernand, Clermont-Ferrand, 25/06/2017 BONNET VIMONT Ethan Kévin, Aurillac, 30/06/2017 VOLPILHAC Timaé Alain André, Aurillac, 08/07/2017

MIODET Rico, Aurillac, 18/07/2017

ESPINOS Shean, Peltre, 02/08/2017

COLLIN Joulia Maria, Aurillac, 19/07/2017

LADOUX Calie Tatiana, Aurillac, 02/08/2017

BARBET Ivann, Clermont-Ferrand, 01/10/2017

CHAMBON Lola Angèle Louise, Aurillac, 02/08/2017

GAUTHERIE Evan Dominique Angel, Aurillac, 07/08/2017

COUDERC Zélie Hélène Victoria, Aurillac, 17/08/2017

HOFFMANN GARGOWITZ Elian, Villeurbanne, 02/10/2017 BUISSON Kassandra Patricia Symone Daniella, Aurillac, 05/10/2017 GAUTHERIE METAIS Tom, Aurillac, 09/10/2017 BOUQUIER LAURENT Morgann Jean-Claude Marek, Aurillac, 10/10/2017 MORLON Rose, Aurillac, 13/10/2017

VIDALINC Alyssa Elise Manon, Aurillac, 16/10/2017 LANGIE Loïs Christian Gilles, Aurillac, 23/10/2017 LORCA Raphaël Jean, Aurillac, 23/10/2017 PRAT Jules Enzo, Aurillac, 27/10/2017 DESTAING Maël, Aurillac, 09/11/2017 FERRANDERY Nolhan Romain Louis, Clermont-Ferrand, 23/11/2017

Décès

FAURE Alain Elie François, Ytrac

MALGOUZOU Joseph, transcription, Aurillac MOURLON Lucien Abel, Ytrac FALIÈRE Jean Paul Germain, transcription, Aurillac SCHMIDT Gilbert Jean, Ytrac REGNIER Jacques, transcription, Aurillac LAUSSY Jean Luc, Ytrac ERLANDÈS Renée Georgette Françoise née FARON, transcription, Aurillac MAISONNEUVE Odette Jeanne épouse FABRE, Ytrac SALACROUP Henriette Jeanne Eugénie veuve RICHARD, BORIE Marcel Isidore, Ytrac LLORCA Vincent André, transcription, Aurillac PRADET René Jean Marie Alexandre, transcription, Aurillac POULHES Anne Marie Augustine veuve ALBARET, transcription, Aurillac LAMARCHE Gaston, transcription, Aurillac CHERIOUX Guy Robert, transcription, Vic-sur Cère SALSET Jean-Claude, transcription, Aurillac CORNET René Jean, transcription, Aurillac LACOMBE Pierre Marius, transcription, Aurillac DAUBIGIE Nathalie, transcription, Aurillac BIRON Marthe Julie, veuve MERY, transcription, Aurillac MALVEZIN Julien Pierre, transcription, Aurillac GOUBERT Marcel Louis, transcription, Aurillac CHEVALIER Léon Jean-Marie, transcription, Toulouse

RIGALDIE Serge Henri, Ytrac
SCHILLINGER Ralph André, transcription, Aurillac
FONROUGE Raymonde Madeleine épouse ESCASSUT,
transcription, Aurillac
BLADOU Jean Pierre, transcription, Aurillac
BILLOUX Hubert Michel, transcription, Aurillac
DAGEAN Germaine Rose veuve ACUANA, Ytrac
GILABERT Yvonne Mathilde, transcription, Aurillac
CLERMONT Jean Pierre, transcription, Aurillac

BENOIT Jeanne Julia veuve DELPLANQUE, Ytrac

GRANOULHAC Marinette Raymonde épouse LACHAIZE, Ytrac

Ytrac
DEMENAIS Paul Jean Edmond, transcription, Aurillac
ROQUES Alfred Roger Maurice, transcription, Aurillac
CRANTELLE Marie Lucienne veuve VALET, Ytrac
LEYBROS Alain Amable Elie, transcription, Aurillac
BONNET Suzanne veuve PETRONILLI, Ytrac
DELPUECH Pierrette Jeannine, Ytrac
ANGELYY Marie Antoinette veuve DELPUECH, Ytrac
QUIERS Noélie Marquerite veuve BERTRAND, Ytrac



Enclos Delrieu, un peu d'histoire 🔍

u mois de mars dernier, notre commune s'est rendue acquéreur de l'enclos dénommé « LE NEGRE » situé 4, avenue de la République, jouxtant notre Hôtel

Il est assez difficile d'établir l'origine du nom de ce lieu avec une absolue certitude. On ne trouve rien dans les nombreux dictionnaires et documents de toponymie. En fait, mes longues et patientes recherches depuis des décennies sur notre Histoire et certains lieux emblématiques d'Ytrac, dont celui-ci, m'ont orienté vers cette théorie que l'on peut retenir jusqu'à preuve contraire. Elle proviendrait d'une déformation de l'occitan « trauc negre » en français « trou noir », référence sans doute au passé pastoral du lieu et à quelque évènement très ancien survenu là. De mémoire ancienne plus que centenaire, personne n'a évoqué l'existence d'un trou. Par contre, on observe sur le plan cadastral napoléonien qu'aucun chemin ne passe devant l'ancienne grange devenue notre Hôtel de ville et la maison du NEGRE; seul serpente un chemin venant de Leygnac, permettant de rejoindre le bourg. Il est devenu la voie qui sépare le pré du NEGRE (ou NAZARETH) du PRE GRAND ; il passait derrière LE NEGRE et notre Hôtel de Ville, devant l'ancienne grange LESCURE transformée en habitation, pour aboutir sur la voie principale (qui n'existait pas alors et a été créée à la fin du XIX^e siècle sur le domaine des frères BOS pour relier le chef-lieu c'est-à-dire la place, à la station de chemin de fer), puis tournait à gauche vers la place. A cette intersection, on trouvait à gauche la forge VALINS et à droite l'ancienne maison BAYSSE jadis auberge (à droite de la porte cochère existe toujours l'anneau qui permettait d'attacher un cheval). Ce chemin en déclivité traversait jadis un bois épais et sombre que les habitants du cheflieu avaient surnommé « trauc negre » en français « trou noir ». Il est rapporté mais rien ne l'atteste que quelques épisodes de brigandage y eurent lieu comme c'était bien souvent le cas en pareil endroit. A noter l'existence à l'arrière de l'enclos d'un petit étang comblé dans les années 60. Etait ce lui le « trauc negre » toujours selon la rumeur de malheureux évènements y survinrent?

Charles COSSOUL originaire de Leygnac, boulanger en Espagne, et Agnès JULHES son épouse, originaire du lieu, firent construire la maison et ses dépendances dans le domaine qu'ils possédaient au bourg, domaine que l'on retrouve dénommé dans les vieux actes notariés comme « Le domaine du NEGRE » ; elle fut terminée en 1864.

Charles qui était érudit, rentré d'Espagne, vécut en rentier ici et il marqua la vie de sa commune. Par arrêté de Monsieur le Préfet du Cantal en date du 22 mars 1882, vu le projet de construction d'une maison d'école

de garçons au chef-lieu, il est nommé commissaireenquêteur. Suite à l'enquête de commodo et incommodo, le conseil municipal présidé par Monsieur Louis MONRAISSE maire émet un avis très favorable à ce projet, il se démène aux côtés de la municipalité et par décret de Jules GREVY Président de la République, en date du 4 octobre 1882, la construction de nos écoles est déclarée d'utilité publique.

Charles COSSOUL et Agnès JULHES eurent deux filles, Jeanne Marie qui naquit en 1857 et épousera Henry BOS en 1879 – puis Cécile Anaïs née en 1863 qui deviendra l'épouse de Charles Justin BOS (frère d'Henry) en 1887.

Ils y coulèrent des jours heureux en vivant de leurs rentes ainsi que du fermage de leur domaine ; l'enclos était bien plus vaste qu'aujourd'hui, bien qu'étendu il se trouve actuellement amputé d'une part du terrain formant l'esplanade de l'Hôtel de ville et de celui ayant formé les anciennes maison et forge RIEU, d'autre part du pré dit « Le pré du Nègre » contigu, transformé en lotissement, partagé par la voierie qui donne accès aux locaux de la gendarmerie et à la salle d'exposition de la mairie - ce pré était un champ de courses privé, il jouissait d'une source provenant de La Millière qui permettait la culture d'une exceptionnelle cressonnière, les chevaux de race vivaient dans une belle écurie-étable située entre la maison et ce lotissement, démolie dans les années 60, on aperçoit par endroits quelques vestiges des murs - encore d'autre part du terrain situé en face, jadis formant l'ancien terrain de sports, actuellement devenu lotissement résidentiel et contenant la place commerciale.

Au partage de leurs importantes successions, le domaine du NEGRE sera attribué à Jeanne-Marie épouse Henry BOS.

Celui-ci s'impliquera dans la vie municipale. Il sera le 1er adjoint d'Armand BOUYGUES de LAMARTINIE, maire de mai 1907 jusqu'à son décès survenu en 1919, naturellement il lui succéda et fut réelu en 1925, il se retirera de la vie municipale aux élections de 1929 ; il fera donation du terrain pour construire la maison des soeurs garde-malades aujourd'hui démolie et en financera le solde important de son coût que les paroissiens ne pouvaient pas honorer en totalité.

LE NEGRE possédait un splendide four d'époque napoléonienne, voire plus ancienne, situé à l'angle contre l'Hôtel de ville. L'étage était réservé comme grenier à grains. De tous temps les villageois quels qu'ils soient étaient libres d'utiliser ce four pour cuire leur pain tandis que d'autres venaient faire cuire leur viande

Enclos Delrieu, un peu d'histoire

et des volailles dont ils parfumaient le feu avec de nombreux sarments de bois et des bruyères d'essences diverses provenant de son massif boisé de Branviel qu'il mettait aussi à disposition des plus démunis pour se procurer leur bois de chauffage.

Il fit capter à titre privé et à ses frais, bien avant que le village ne fut alimenté en eau, ses sources de Branviel et les fit canaliser jusqu'au NEGRE où l'eau alimentait toute la maison, s'écoulait dans un réservoir encore visible le long du mur du jardin, et remplissait un agréable bassin en façade muni d'un jet d'eau musical.

Nombreux étaient les villageois qui venaient ainsi se fournir gratuitement en eau. Le trop plein était déversé dans un bassion d'angle encore existant et le trop plein s'écoulait dans le grand pré en dessous pour arroser la cressonnière et abreuver les cheveaux de course.

Une vie brillante s'y déroulait, des personnalités très diverses étaient régulièrement reçues autour de fastueux banquets.

Louise BOS, sa fille, douée d'un extrême savoir faire pour les réceptions, sera notamment chargée de

s'occuper de nombreux banquets et réceptions privés et publics, c'est elle qui organisera la journée à la mémoire d'Arsène VERMENOUZE en 1924, réalisera le menu du déieuner festif et décorera individuellement les menus en l'honneur de chaque invité.

Après le décès de son père, Louise aura un train de vie bien plus important que celui de ses parents; de prestigieuses réceptions y seront données, des invités de renom y seront reçus, le NEGRE, son domaine, seront la vitrine d'une certaine vie brillante de cette époque. Elle résidera aussi régulièrement en Espagne avec des cousins qui y étaient aussi boulangers.

Louise s'éteignit à YTRAC le 18 mai 1940. Ses enfants décideront de vendre l'enclos et morcelleront le domaine. En 1943, Marquerite BOS (l'une de ses cousines, une des filles de Charles Justin frère d'Henry) et Emile DELRIEU son époux, alors hôteliers restaurateurs à Paris, s'en rendront acquéreurs. A leurs décès, il est dévolu à leurs deux enfants, Henri et Monique. Au décès de son frère en 1999, Monique réunit ses droits aux siens et en devient la seule propriétaire.

Charles DAGOT











